



MASTER 1

Mention Géographie et Aménagement
Spécialité Géographie des changements
environnementaux et paysagers

Rapport de stage

Les inondations du 15 octobre 2018 dans l'Aude : l'impact des représentations sociales dans la gestion d'une crise.



CORBIN Zoé

Sous la direction de :
Maître de stage : Juliette Carré
Enseignant-tuteur : Jean-Marc Antoine

Soutenu le 06/09/2019

RÉSUMÉ :

Après les inondations d'octobre 2018 dans l'Aude, le CAUE a sollicité le Master Géographie des Changements Environnementaux et Paysagers afin de travailler sur ces inondations. Il s'agit de faire une synthèse complète de l'événement, son déroulé, ses causes, ses conséquences, sa gestion, c'est-à-dire de présenter la très grande intensité de cet événement qui a traumatisé le département et qui a dépassé, par endroit, la crue de référence. Et également d'étudier les représentations qu'ont les populations de cet événement. Ces deux missions sont traitées grâce à une recherche documentaire large, notamment dans la presse locale, et grâce à la réalisation d'une enquête par entretien semi-directif. Ce mémoire présente l'importance de la connaissance et de la conscience du risque dans la gestion et la prévention des inondations, et notamment l'importance de défaire les rumeurs, constante des situations de crises, qui ont pour rôle de désigner un responsable et qui empêchent donc le bon fonctionnement des actions de prévention.

ABSTRACT:

After the floods in l'Aude in October 2018, the CAUE asked the Master of Geography of environmental and landscape changes to work with them on those floods. The purpose of this internship is to make a complete synthesis of the events, how it went, why, what are the consequences, how was it dealt with. This was a very intense event who traumatize the county of Aude, and it at some point and in some places exceed the reference highwaters. It's also a study of people's representations of the event. Those two missions are executed with a serious literature search, including in local news, and with semi-structured survey. This research paper shows the importance of the knowledge and the awareness of the risk in the management and the prevention of floods,

particularly the importance to dismantle the rumors that are a consistency when that kind of events happened. Their purpose is to find a responsible and are, therefore, an obstacle to the effective operation of preventive actions.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont permis de mener à bien ce stage ainsi que les personnes qui m'ont aidé tout au long de la rédaction de ce mémoire de stage.

Je souhaite d'abord remercier les enseignants qui m'ont encadré lors de ce stage, Madame Anne Peltier et Monsieur Jean-Marc Antoine pour leur temps, leur aide, et leur disponibilité, ainsi que pour leurs conseils m'ayant permis d'avancer ma réflexion.

Je remercie également mon maître de stage Madame Juliette Carré, ainsi que Madame Yasmina Aboumajd, et Monsieur Éric Ciappara, pour leur sollicitude, et pour m'avoir aiguillé, orientée, encadrée et soutenue pendant toute la durée de ce stage.

Merci également à tous les membres de l'équipe du CAUE pour leur accueil chaleureux, leur bienveillance à mon égard et leur soutien, et pour m'avoir fait découvrir leur travail et répondu mes questions. Et aussi pour l'intérêt qu'ils m'ont porté, à moi et à mon travail.

Pour le temps qu'ils m'ont accordé, un grand merci à Mr Aissa et Mme Klein de la DDTM, aux habitants de la commune de Couffoulens et à Monsieur Le Maire.

Je souhaite également remercier mes camarades, Dorian, Florent, et Hugo, pour leur immense patience à mon égard, leur partage, leur curiosité et leur amitié.

Enfin, je remercie Madrid et Salomé pour leur confiance inconditionnelle en ma réussite et en mon avenir.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	6
I. CONTEXTE DU STAGE	8
A. Présentation de la structure	8
1. Les CAUE : Statut et Organisation :	8
2. Le CAUE de l'Aude :	8
3. Les Missions du CAUE ,	9
B. L'Aude, un territoire à risque.....	11
1. Présentation du terrain d'étude	11
2. Les événements du 15 octobre 2018	12
3. Les missions du stage.....	20
II. DÉMARCHES ET MÉTHODES.....	21
A. Problématisation et hypothèse	21
1. Évolution de la problématisation	21
2. Hypothèses :	24
B. Méthode	24
1. La recherche documentaire :	24
2. L'enquête par entretien semi-directif	26
3. Limites des méthodes choisies.....	28
III. RÉSULTATS ET ANALYSE.....	29
A. Résultats des entretiens :	29
1. Une crue exceptionnelle, surprenante et incompréhensible.....	29
2. Une population préparée, mais choquée	30
3. La récurrence de la rumeur lors d'une inondation.	32
4. Une dichotomie entre aménager et laisser vivre la nature	33
5. Un accompagnement satisfaisant à l'échelle locale.....	34
B. Analyse des résultats :	36
1. L'influence des rumeurs	36
2. La connaissance du risque et l'impact sur la capacité de résilience.	37
3. Quel lien avec l'aménagement du territoire ?	38
CONCLUSION	39

INTRODUCTION

Le département de l'Aude a subi de violentes inondations dans le 15 octobre 2018, ces inondations ont occasionné de nombreux dégâts matériels, des pertes humaines et ont fortement marqué la population du département qui est pourtant familier de ce type d'aléa. C'est dans ce contexte que le CAUE de l'Aude a exprimé le besoin de réaliser une étude sur ce sujet. Les deux objectifs principaux de ce stage étaient de réaliser une synthèse de l'événement, intégrant des faits objectifs sur le déroulement de l'événement et ses conséquences ainsi que des éléments de compréhension de celui-ci, et d'étudier les représentations sociales et les ressentis des populations par rapport à ce traumatisme. Ces missions vont ensuite permettre au CAUE d'informer les populations et de réaliser des actions de prévention, mais également de conseiller les particuliers et les communes dans leurs aménagements futurs afin de se prémunir au mieux des conséquences d'un événement similaire.

Afin de répondre à cette demande, il est d'abord nécessaire de définir quelques termes. D'abord le risque, le risque exprime les conséquences et pertes probables attendues à la suite de la réalisation d'un aléa. Il inclut les impacts économiques, matériels, sociaux et les pertes humaines. (E. Foester, 2009). La question du risque et de sa gestion à longtermes était abordée à travers le prisme de l'aléa c'est-à-dire la protection et l'évitement de celui-ci. Mais les limites des solutions technicistes ont contribué à l'émergence du concept de vulnérabilité. Le concept de vulnérabilité est caractérisé par une polysémie et est un paradigme qui a beaucoup évolué au cours du temps (S. Becerra, 2012), il existe plusieurs manières de la définir et de la quantifier (E. Foester, 2009). Dans le cadre de ce travail nous retiendrons que la vulnérabilité d'un territoire dépend de l'exposition à un aléa, mais également de la capacité d'une société à faire face à cet aléa, sa capacité à y résister, à y répondre, à absorber le choc et à se redresser après celui-ci. Cette capacité de redressement fait écho à la notion de résilience qui peut être définie comme la capacité d'une société à fonctionner en mode dégradé, comme sa capacité à effectuer un retour à l'état initial, ou comme la capacité d'une société à trouver un état moins vulnérable qu'avant la survenue de l'événement. Cette dernière définition est celle que nous admettrons dans la suite de ce mémoire.

Alors, la question de la conscience du risque, et donc par extension de la mémoire du risque et de son influence sur ces éléments va se poser. Est-ce que le fait de se savoir en danger permet de mieux gérer ensuite la situation ? Le fait que l'Aude soit un département souvent sujet aux inondations peut apporter un élément de réponse. Quelle est l'influence de représentation sociale d'une inondation dans la gestion de celle-ci ?

Afin de répondre, à ce questionnement, nous présenterons dans un premier temps le contexte dans lequel a été effectué ce stage en présentant la structure d'accueil et ces missions, et le contexte de l'inondation. Puis, nous présenterons la démarche de problématisation et les méthodes utilisées notamment l'enquête par entretien semi-directif afin d'y répondre. Enfin, nous présenterons les résultats des entretiens réalisés et les analyses qui en découlent.

I. CONTEXTE DU STAGE

A. Présentation de la structure

1. Les CAUE : Statut et Organisation :

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) ont pour statut celui d'association de la loi 1901, ils ont été créés en 1977 par l'article 6 de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il s'agit donc d'un organisme d'intérêt public.

En France, 93 des 101 départements français possèdent un CAUE. Ces CAUE sont organisés en un réseau national à travers la Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (FNCAUE), qui est également une association loi 1901. La Fédération permet aux différents CAUE départementaux d'échanger les uns avec les autres, de représenter les CAUE à l'échelle du pays, de promouvoir et diffuser de l'information à propos des CAUE, de leurs missions, leurs rôles, de mettre en commun les travaux des différents CAUE et de mutualiser les formations, et également de renforcer les partenariats entre les CAUE et d'autres organisations.

Les CAUE sont également regroupés en Unions Régionales ce qui leur permet de travailler ensemble à l'échelle régionale, de mutualiser les actions, les formations, les communications avec la FNCAUE par exemple, les moyens, les compétences, et de faciliter les échanges avec les institutions publiques régionales.

Le CAUE de l'Aude est à la fois adhérent de la Fédération Nationale et de l'Union Régionale Les CAUE d'Occitanie qui regroupe les CAUE de 11 des 13 départements de la région Occitanie. Seuls les CAUE de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales ne sont pas adhérents.

2. Le CAUE de l'Aude :

Le CAUE de l'Aude, en tant qu'association loi 1901, est géré par un Conseil d'Administration. Celui-ci est composé de 6 représentants des Collectivités locales, des élus locaux, dont le président de l'association, Monsieur Michel Cornuet également Vice-Président de la FNCAUE. De 3 représentants de l'État, à savoir un Architecte des Bâtiments de France, un représentant de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), et une

représentante des Services Départementaux de la Scolarité de l'Aude. De 2 personnes qualifiées, ici un professeur d'Histoire et un agent de l'Office Nationale des Forêts. De 4 représentants des professions concernées par les missions du CAUE, une personne de l'Ordre des Architectes, une personne de l'Union Nationale des Syndicats d'Architectes, une de la Fédération Française du Paysage et une de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Aude. De 5 membres qui sont élus lors de l'Assemblée Générale du CAUE et qui représentent là aussi des professions et institutions liées aux thématiques abordées par le CAUE, la Chambre d'Agriculture, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'association Solidaire pour l'Habitat (SOLIHA), le Syndicat Audois d'Énergies, et le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR). De 2 représentants du personnel. Et enfin d'un expert-comptable et du Commissaire aux comptes.

L'équipe du CAUE est dirigée par sa directrice, Yasmina Aboumajd qui est également architecte. Elle est composée 4 architectes conseillers, Marion Gerber-Benoi, Anne Jourdan, Arthur Payne et Patricia Ranza, d'une paysagiste conseillère Juliette Carré, d'un chargé de formation et du suivi des études communales Éric Ciappara, de 2 conseillers énergies Christophe Dumontier et Yves Gambier travaillant au sein de l'Espace Info Énergie (EIE), d'une architecte et conseillère énergie Pauline Van Leeuwen, d'une chargée de communication et de documentation Marie Bardet, d'une secrétaire et chargée d'accueil Carine Biasutti et d'une secrétaire gestion Christine Terrieux.

3. Les Missions du CAUE ,

Les missions du CAUE se divisent en 4 pôles qui sont les suivants : Conseiller, Former, Informer, et Sensibiliser.

La mission « Conseil » est effectuée de deux manières, d'abord le conseil aux communes concernant des questions d'aménagements urbains et de paysage. Il s'agit de réaliser des fiches « conseil » qui vont ensuite permettre aux collectivités de définir leurs besoins d'aménagements, de connaître les enjeux liés au projet envisagé et d'avoir les outils qui leur permettront de présenter ces besoins et de réaliser une commande en cohérence avec leurs attentes. En parallèle, le CAUE réalise également du conseil aux particuliers par le biais d'Assistance architecturale ayant lieu à la Maison de l'Architecture et de l'Environnement (MAE) qui est les locaux du CAUE, où dans d'autres communes du département, Narbonne,

Castelnaudary, Montferrand et Bram. Les conseils concernent donc des projets architecturaux, rénovation, réhabilitation, nouvelles constructions, des projets d'aménagements paysagers, ou encore des projets liés aux dépenses énergétiques, rénovation, économies d'énergie, énergies renouvelables et aides financières. Ces assistances permettent aux particuliers de définir leurs projets, d'étudier la faisabilité de ceux-ci et de les aiguiller dans les démarches à poursuivre afin de mener à bien ceux-ci.

Le deuxième pôle de mission est celui de la formation. En effet, le CAUE est également chargé de former des professionnels, personnels des différents CAUE par exemple, des élus, ou même le grand public, aux thématiques et problématiques concernant l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et l'environnement. Pour ce faire, il organise régulièrement des formations adressées à différents publics.

Les pôles d'information et de sensibilisation sont assez liés et vont être mis en œuvre dans toutes les actions de l'association. Le CAUE propose néanmoins des actions propres à ces missions. D'abord à travers des expositions périodiques installées régulièrement à la MAE, puis lors d'actions ponctuelles telles que des conférences filmées disponibles par la suite sur le site internet des CAUE d'Occitanie, des visites guidées, des animations thématiques et sorties culturelles. Afin d'informer la population audoise, le CAUE utilise différents médias pour communiquer et informer sur les actions de l'association. Chaque action de celle-ci et de l'EIE sont rapportées dans un communiqué de presse et ensuite présentés par les différents médias, radio, télévision locale, presse locale... Enfin, pour compléter ces missions, le CAUE met à disposition du grand public des ressources documentaires disponibles à la MAE.

Au travers de ces missions, le CAUE transmet des valeurs architecturales et d'urbanisme, telles que le respect du patrimoine existant, le contrôle et la réduction de l'étalement urbain, une approche durable du développement urbain et une harmonie globale entre les différents modes d'habiter, ainsi que des valeurs environnementales comme la maîtrise de la consommation énergétique, la place de la nature en ville ou encore l'intégration paysagère.

B. L'Aude, un territoire à risque

1. Présentation du terrain d'étude

Le département de l'Aude est encadré au Nord par la Montagne Noire et au sud par les Pyrénées-Orientales et est traversé d'ouest en est par les vallées du Fresquel et de l'Aude. Ce couloir créé par les reliefs est un couloir de vent à la fois des vents Nord/Ouest et des vents d'Est. Ce dernier est responsable des perturbations atmosphériques provoquant le phénomène appelé "épisode méditerranéen". Bien que l'on trouve par endroit des pentes abruptes et fortes, le relief du département n'est pas très important. La région de Carcassonne se trouve donc au cœur des influences méditerranéennes maritimes et des influences atlantiques plus douces et homogènes.

Concernant l'hydrographie, l'Aude prend sa source dans le Massif du Carlit, il a une longueur de 220 km et se jette dans la Méditerranée. Il a un régime d'écoulement torrentiel puis devient une rivière de plaine et est alimenté par un régime nivo-pluvial, dans un premier temps, puis pluvial.

Le climat est à dominante méditerranéenne caractérisée par des orages violents à l'automne et des étés chauds et secs. On peut noter que l'influence du climat océanique à l'ouest du département a pour conséquence des précipitations importantes.

L'Aude est un département vulnérable aux risques d'inondations, en effet, dans ce département l'aléa inondation est fortement présent. Il peut l'être sous trois formes différentes : le risque de crues torrentielles, rapides et violentes, le risque de ruissellements urbains dû à l'anthropisation des sols et à la saturation des réseaux d'écoulement urbains et le risque de crues de plaine à montée rapide qui durent souvent plusieurs jours. Lors des événements du 18 octobre 2018, ce sont les 2 premiers événements qui se sont réalisés.

De plus, et c'est ce qui constitue la vulnérabilité du territoire, la zone inondable du département concentre de nombreux enjeux. En cas de crue exceptionnelle elle représente 13% du territoire dont 9% (7529 ha) étant des zones artificialisées, principalement autour des grandes communes du département à savoir Carcassonne, Lézignan, et Narbonne (30% du territoire submersible urbanisé est situé dans l'unité géographique de l'Aude médiane), et 59% (46827 ha) sont des zones agricoles, enjeu majeur pour un département rural dépendant

de cette activité notamment viticole. 23% de la population du département vis en zone inondable dont 15% dans le Carcassonnais et 15% dans l’Aude Médiane.

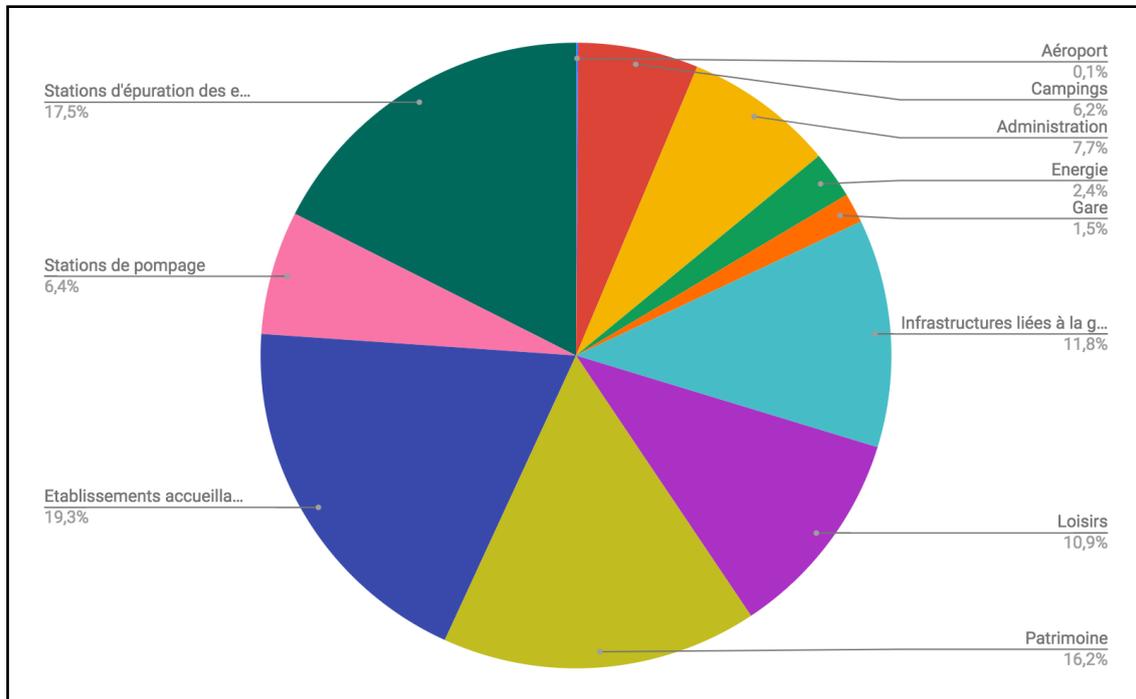


Fig. 1. Les enjeux économiques en zone inondable dans l’Aude. Données : SMMAR.

2. Les événements du 15 octobre 2018

i. Une inondation violente : Données et causes.

L’inondation d’octobre 2018 est un événement qui s’est produit de manière très rapide contrairement aux crues que le département a connues dans le temps. En effet, la montée des eaux s’est faite en moins d’une nuit (entre 2h et 9h du matin, avec des variations selon les endroits selon la presse locale). Les hauteurs d’eau rapportée pour cet événement sont exceptionnelles, 7 mètres pour l’Aude à Trèbes (en 6h), plus de 6 mètres à la station de Saint-Hilaire pour le Lauquet par exemple.

Selon Météo France, environ 200 mm d’eau ont été cumulés au sud de la Montagne Noire avec un pic à Trèbes de plus de 300 mm ceci représente l’équivalent de 3 mois de précipitations. Les principaux cours d’eau ayant débordé sont l’Aude et certains de ces

affluents, le Lauquet, le Fresquel, l'Orbiel, mais également le Trapel, l'Orbieu, le Clamoux ou encore l'Argent-Double.

C'est la rapidité de cette crue qui en fait de mémoire d'Homme, un événement marquant et inédit pour le département.

La crue du 15 octobre 2018 est due à un événement de type méditerranéen (ou cévenols). Ce type d'événement survient lorsque les vents d'Est, méditerranéens, très chargés en humidité du fait de la température élevée de la Méditerranée, se refroidissent. En effet, lorsqu'une masse d'air chaud rencontre un obstacle, celle-ci va s'élever soit par ascendance orographique (lié à un relief, ici les Cévennes ou les Pyrénées Orientales), soit lors de ce qu'on appelle un front météorologique (rencontre de 2 masses d'air de température différente). En s'élevant, la masse d'air chargée en humidité va se refroidir, l'humidité va se condenser, et lorsque le nuage ainsi créé aura atteint son taux d'humidité maximal il y aura des précipitations. La température de la mer Méditerranée étant toujours élevée à l'automne 2018, la masse d'air était très chargée en humidité et les précipitations ont donc été très fortes et rapides. Pour être plus précis, le phénomène de 2018, qui se trouve avoir été le même que celui de 1999, est dû à un front météorologique ce qui a pour conséquence un épisode pluvieux stationnaire de type orageux se présentant sous la forme d'une grande ligne orageuse occasionnant un fort cumul d'eaux sur un territoire limité. De plus, la langue orageuse était située dans l'axe des vallées du Trapel et du Lauquet qui sont deux vallées parallèles.

L'anthropisation et surtout l'imperméabilisation des sols dans la zone touchée ainsi que certains ouvrages sur les cours d'eau ont été des facteurs aggravants. Par endroit l'enveloppe hydrogéomorphologique a été dépassée. Le département de l'Aude est composé de plusieurs petites vallées très encaissées qui confluent vers l'Aude, avec parfois des pentes abruptes, le phénomène n'en a été que plus brutal. Il faut également noter qu'il existe une grande confiance de la part des habitants des régions touchées dans les ouvrages et aménagements des cours d'eau mis en place principalement après 1999, or la majorité de ces ouvrages ne sont pas des ouvrages de protection, mais des ouvrages ayant une utilité autre, comme des barrages pour ne donner qu'un exemple. La saturation et la fragilisation des sols en eau, due à des fortes pluies les jours précédant la crue (entre le 8 et le 10 octobre) ont accentué le phénomène de ruissellement qui a été important et de grande vitesse.

Il s'agit d'un événement exceptionnel qualifié de "phénomène le plus intense de mémoire humaine" par Pierre-Henri Ilhes, président du SMMAR. On parle de 300 mm en 4 à

6h. Néanmoins, avec le changement climatique actuel il n'est pas omis que des événements de cette ampleur se produisent à nouveau et de plus en plus fréquemment dans les années à venir, le changement climatique allant souvent avec l'accentuation des phénomènes extrêmes.

ii. La gestion de la crise :

En amont, la prévention :

La crue de 1999 a fortement marqué les esprits dans le département. Elle a été l'événement déclencheur d'une réflexion sur la gestion des inondations et la prévention de celle-ci. En effet, c'est souvent après 1999 que des aménagements de protection ont été faits et notamment des ouvrages de retenue d'eau. Cette réflexion a été faite à l'échelle du pays et en a résulté la création de PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations), et également la réalisation de la plupart des PPRi (Plan de Prévention du Risque inondation) en vigueur aujourd'hui dans les communes de l'Aude. En termes de prévention, le SMMAR réalise fréquemment des travaux d'aménagements en vue des épisodes cévenols. Il organise aussi des opérations d'informations et de sensibilisation sur le risque inondation et est également en charge de la pose des repères de crue, chose qui est obligatoire en France. De plus, les communes ayant des zones inondables ont pour obligation d'en informer les populations à la fois sur l'existence du risque, mais également sur les moyens de s'en protéger. Lors de la vente d'un bien, il y a également obligation pour le vendeur d'informer l'acheteur du risque.

La gestion immédiate de la crue :

Le département se trouvait en vigilance orange lorsque l'inondation a commencé, la vigilance rouge a été déclenchée à 6h du matin (Météo France). Dès 3h du matin, la plupart des communes et notamment la ville de Carcassonne ont déclenché leur Plan Communale de Sauvegarde (PCS). La plupart des communes possèdent donc un PCS. La commune de Carcassonne a ensuite alerté la population de la commune avec l'envoi de 3 messages d'alerte sur les téléphones de 17 000 carcassonnais qui conseillaient aux habitants de limiter leur déplacement. La question de l'alerte reste encore problématique, d'abord, il subsiste des doutes et critiques des prévisions de Météo France, car elles sont basées sur des modèles qui sont lancés en changeant des paramètres afin de trouver une stabilité. Or lorsque les modèles

ne sont pas stables, ce qui a été le cas les jours précédents l'inondation, il est très difficile de prévoir. L'informatique avait fait ressortir 3 modèles, impossible de prévoir lequel sera la réalité. De fait on s'en remet à l'expertise humaine qui reste incertaine donc. De plus, pour les petites communes il n'existe souvent pas de systèmes d'alerte de type sirène par exemple, il en revient donc à l'organisation du PCS de prévoir l'alerte, notamment des populations fragiles, la responsabilité revient donc à la commune. Néanmoins, le cabinet du maire de Carcassonne déclare que "Les gens ont été extrêmement disciplinés" et parle d'une "Organisation quasi militaire"¹, il n'est pourtant pas rare d'assister à des mouvements de panique lors d'événement de ce type menant souvent à la mise en danger des personnes, ce qui est un facteur de vulnérabilité (F. Vinet, L. Boissier, S. Defossez, 2010 et S. Becerra, A. Peltier, 2011). Pour ce qui est de l'organisation des secours, il semblerait que celle-ci se soit bien déroulée selon les articles de presse traitant du sujet.

La gestion post-crue

Le rôle des communes :

Au lendemain de la crue, la commune de Carcassonne a fermé toutes les voiries inondées et notamment la fermeture de tous les ponts de la commune, dans les jours qui suivent des solutions provisoires ont été mise en place. Les municipalités ont également été en charge d'organiser l'hébergement, et de nourrir les personnes affectées avec l'aide de dons notamment. Par la suite, les communes touchées ont entamé des réflexions sur le devenir de leur commune et la nécessité de faire face au risque, de se reconstruire et de réaménager les zones détruites, pour ce faire elles vont être accompagnées par les services de l'État. Elles vont également être chargées de revoir leur PCS si nécessaire ainsi que leur PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin de requalifier les zones inondées ou des zones non urbaines afin de pouvoir éventuellement reloger des personnes sinistrées et éviter ainsi un phénomène d'abandon des communes.

¹ La Dépêche du Midi, mardi 16 octobre 2018, 17 000 Carcassonnais en alerte et 1,2M de dégâts à la voirie. C.A et A.F

Le rôle des services de l'Etat :

Des cellules de crises ont ensuite été instaurées, elles sont constituées d'experts et d'élus, notamment la DDTM qui a un rôle de Référent Départemental Inondation qui est une interface entre le Préfet et la cellule de crise et le service de prévision des crues (DREAL). C'est-à-dire une interface entre décideur et services techniques. Dès le lendemain et durant les 3-4 jours suivants l'événement la DDTM a assigné 23 personnes sur le terrain, du service des risques et du service de prévision des crues, accompagnées par l'État et le SMMAR pour faire les relevés des laisses de crues et prendre un premier contact avec les élus et les sinistrés. Ils ont ensuite réalisé des cartographies des zones inondées et des enveloppes hydrogéomorphologiques. Il s'agit d'une cartographie non exhaustive, car elle dépend des enjeux humains du territoire. De plus, dans le même temps, Monsieur le premier Ministre a déclaré la mise en place d'une procédure accélérée de déclaration de catastrophe naturelle.

Les services d'Urbanisme Environnement et Développement du territoire et de Prévention des Risques de la DDTM ont également organisé, par la suite courant novembre et décembre, des réunions de bilan sur une vingtaine de communes prioritaires afin de répondre aux questionnements des populations et d'expliquer le déroulement des événements par la suite. De ces réunions est ressortie la nécessité d'élaborer des études qui seront financées par la Dotation Générale de Décentralisation. La DDTM va donc accompagner plusieurs communes sur le long terme dans leur projet de reconstruction et de réaménagement. Les cahiers des charges ont été élaborés à la mi-décembre et les bureaux d'études sélectionnés en février.

En parallèle, la DDTM a également pour mission le traitement des demandes de Fond Barnier. Depuis octobre 2018 plus de 200 dossiers de demande de Fond Barnier ont été déposés, et en avril 2019 180 acquisitions sont actées, c'est le plus grand nombre d'acquisitions pour un même événement sur un territoire aussi restreint. La DDTM se place en tant qu'instructrice du dossier, la DREAL donne ensuite une première validation et c'est enfin l'Administration Centrale à savoir le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et le Ministère de l'Économie qui valide définitivement la demande. Il s'agit en fait d'une acquisition par l'État des maisons concernées avec pour conséquence la destruction du bien et l'inconstructibilité du terrain. Le Fond Barnier distingue les biens sinistrés des biens exposés, un bien exposé implique la justification d'un danger important pour la vie humaine. Dès lors,

la question de ce qui constitue un “danger grave pour la vie humaine” s’est posée. La DDTM a alors demandé à l’Administration Centrale de fournir des critères (obtenus en décembre) qui sont les suivants : au moins 80 cm d’eau dans les maisons de pleins pieds et 2 m dans les maisons à étage.

C’est également le service de Prévention des Risques qui est en charge de revoir les PPRi (Plan de Prévention des Risques inondation) afin de les adapter à l’inondation d’octobre qui est devenue, à certains endroits, la nouvelle crue de référence.

Les aides et les assurances :

Les articles de presse rapportent une inquiétude générale de la part des populations en ce qui concerne l’indemnisation et les aides qui leur seront apportées. Le coût des dégâts étant très important, les Audois attendent une solidarité importante de la part de l’État. En effet, si la Fédération Française des Assurances estime ceux-ci à environ 214 millions d’euros cela ne représente que les biens des particuliers et pas les coûts des dégâts occasionnés aux biens publics (bâtiments, voiries...). Pour ces derniers, l’État a débloqué 80 millions d’euros destinés à la reconstruction. La Région en débloque 25.

Début décembre 2018, toujours selon la Fédération Française des Assurances, 52 % des sinistrés ont été indemnisés dont 21% en totalité. En mars 2019 ce chiffre atteint les 77%. En parallèle en janvier 2019, le Sénat crée la mission d’information sur la gestion de risques climatiques et l’évolution des régimes d’indemnisations afin de proposer des solutions aux problèmes liés aux délais d’indemnisation en cas de catastrophe naturelle.

Le rôle du SMMAR :

Le SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières) a joué un rôle important dans la gestion de ces inondations, à la fois au niveau de la prévention, comme nous l’avons vu précédemment, mais également après la crue. En effet, le SMMAR a tout d’abord participé à des réunions d’information afin d’expliquer les causes de la crue aux populations, il est également chargé d’aider les communes et la DDTM à l’élaboration des nouveaux PPRi, ainsi que de réaliser des études et modélisations des comportements des cours d’eau afin d’adapter les PCS, et épauler les communes dans les projets de reconstruction. Mais la mission principale du SMMAR a été le nettoyage des cours d’eau après la crue. Le nettoyage comprend le désembaclement et la remise en état de cours d’eau. Ainsi que le confortement et

la sécurisation des berges. LE SMMAR va par la suite se concentrer sur ces missions de prévention notamment avec le PAPI 2 (Programme d'Action et de Prévention des Inondations 2), il souhaite également acquérir des terres aux abords des cours d'eau afin de créer des champs d'expansion des crues ponctuellement sur des points stratégiques.

La solidarité :

La solidarité a eu très grande importance dans la gestion de cet événement. De nombreux articles de presse locale et nationale rapportent des gestes solidaires de toute la France, que ce soit dans un premier temps la mobilisation des secours venus des départements environnants et même plus éloignés comme la venue des forestiers-sapeurs d'Ardèche, ou encore celle des pompiers du Gers, du Tarn-et-Garonne, de l'Hérault et bien d'autres. Une solidarité qui se traduit aussi par l'affluence de dons de matériel, de nourriture, de vêtements, de mobiliers et d'argent afin de pallier les besoins de première nécessité des personnes sinistrées, mais également de l'aide au nettoyage des rues et des maisons. Là encore cette solidarité a concerné à la fois les habitants des villes et villages de l'Aude, mais aussi de toute la France. L'utilisation des réseaux sociaux peut également être soulignée, sur ces plateformes chacun propose son aide sur des publications Facebook par exemple. Comme souvent, la solidarité a été un réel moteur de la gestion de crise.

Nous remarquons une forte implication de tous les acteurs face à cette crise, notamment des services départementaux qui se sont investis afin de combler le fossé qu'il peut exister entre l'Etat et les populations. Cet événement a changé leur façon de travailler, elle a redonné du sens au service public. Nous le remarquons par exemple avec la DDTM qui s'est investie dans l'accompagnement des communes, la recherche de subvention, l'accompagnement des particuliers dans les démarches du Fond Barnier...

iii. Bilan de l'événement :

L'inondation du 15 octobre 2018 a fait au total 15 victimes dont 6 à Trèbes et 3 à Villegailhenc, et 75 personnes ont été blessées. On dénombre 20 800 sinistrées. 126 communes sont déclarées en état de catastrophe naturelle. (Annexe 1 : liste des communes). Les dégâts sont estimés à 214 millions d'euros comprenant 15 300 habitations et 3800 véhicules. Concernant la voirie, après une première estimation de 1,2 million d'euros au

lendemain de la crue, déjà 10 millions d'euros de travaux ont été réalisés entre octobre 2018 et juin 2019 sur presque 1000 km de routes départementales et sur les 4 ponts à remplacer et quelques ouvrages d'art impactés. 17 collèges ont également été touchés, comme de nombreux autres établissements scolaires, c'est le cas des écoles de Lastours ou encore de Conques-sur-Orbiel. L'hôpital de Carcassonne, situé en zone inondable a été fortement impacté également, lors de sa construction son implantation sur un ancien marécage asséché avait déjà fait débat. Les exploitations agricoles ont également été fortement impactées et notamment les exploitations viticoles. Enfin, les inondations soulèvent également la question des conséquences environnementales notamment du fait du charriage de nombreux déchets par la crue, voitures, gravats, ordures ménagères, mais également citernes de fuel et autres substances chimiques dangereuses pour l'environnement. Une des questions qui a été soulevée est aussi la pollution à l'arsenic lié à l'ancienne mine d'or de Salsigne qui aurait contaminé les communes de Lastours, Conques-sur-Orbiel ou encore Trèbes. Cette possible contamination ne fait pas l'unanimité entre les maires des villages, le département, les associations de riverains...



Fig. 2. Une rue de la commune de Villegailhenc dévastée par la crue. Avril 2019. Photographie : Z. Corbin

3. Les missions du stage

Après cet événement traumatisant pour le département, le CAUE dans ces missions de conseil, d'information et de sensibilisation du public, a ressenti la nécessité de se positionner dans la gestion de l'événement. En effet, bien que l'étude des comportements et du ressenti des populations ne soit pas les compétences premières de cette association, elles prennent une importance majeure dans la gestion d'une crise de cette ampleur. Le CAUE a exprimé le besoin de connaître et de comprendre les relations des populations touchées à cette inondation, car cela peut leur permettre par la suite d'anticiper leur besoin en termes d'aménagement urbain dans un premier temps et d'apporter des réponses opérationnelles au plus près des attentes des habitants des communes impactées par la crue. De plus, ces éléments vont permettre au CAUE de mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de prévention plus adaptées et plus efficaces. La compréhension des phénomènes sociaux liés à une catastrophe naturelle est primordiale lorsqu'il s'agit de faire passer une information à une population traumatisée. Si ces phénomènes ne sont pas connus et compris, les actions entreprises peuvent se révéler totalement inefficaces. (Claude Gilbert, 2003). En effet, la non-prise en compte des éléments connus et les façons d'aménager un territoire auraient plus de responsabilités dans la dévastation d'un territoire que la catastrophe en elle-même (François Mancebo, 2006), ce qui sous-entend que les décideurs et aménageurs ont un rôle majeur à jouer dans la gestion des risques. Ces éléments vont venir comme outils pour le CAUE afin de répondre aux questions d'aménagement d'un territoire sinistré qui sont également au cœur de leurs préoccupations. Le CAUE s'est, en effet, investi dans les démarches de reconstruction post-inondation de différentes communes.

Afin de répondre à ce besoin, deux missions distinctes ont été menées. La première a été la réalisation d'une synthèse des événements d'octobre 2018. C'est-à-dire réaliser un document synthétisant à la fois le déroulement de la crue, ses causes à la fois naturelles et anthropiques, les conséquences principales, les rôles des différents acteurs, les actions de prévention existantes et envisagées, ainsi qu'un bilan général des événements et des préconisations concernant les éventuelles actions et conseils futurs que le CAUE pourrait être amené à faire et donner. Dans un second temps, il était demandé de réaliser une étude sur le vécu de la crue par les populations, leurs ressentis face au risque d'inondation et leur relation à leur territoire.

II. DÉMARCHES ET MÉTHODES

A. Problématisation et hypothèse

1. Évolution de la problématisation

i. Une première approche assez large.

Afin de réaliser les missions confiées, il a été nécessaire de définir une problématique de travail. Nous avons alors réalisé une première problématisation assez large et complexe qui a permis par la suite de recentrer les objectifs de la mission et c'est attendu.

Nous sommes donc partis du postulat qui est que les catastrophes naturelles sont caractérisées par leur permanence dans le temps. En effet, des événements similaires à celui d'octobre 2018 sont survenus par le passé et surviendront encore dans le futur, bien que la question de l'augmentation de leur intensité et de leur récurrence due aux changements climatiques se pose. La gestion et la relation qu'ont les sociétés humaines à ce genre d'événement ont fortement évolué dans le temps et notamment en ce qui concerne les inondations (S. Becerra, A. Peltier 2011 et C. Gilbert, 2003). D'abord considérés comme bénéfiques, nous avons ici l'exemple bien connu du Nil nourricier, l'inondation a ensuite été une fatalité, une punition divine. Mais elle a toujours été acceptée et les sociétés s'y sont adaptées avec des aménagements spécifiques comme le bocage breton.² Néanmoins, à partir du 18e avec les travaux des grands philosophes, puis au 19e avec l'avènement des sciences dures et de la technicité les événements naturels vont être rationalisés et un paradigme techniciste se met en place.³ L'Homme se pense en mesure de "dompter" la nature et de se protéger de celle-ci (assèchement des marais, construction en zone inondable...). Les événements récents ont exacerbé l'incapacité des sociétés à faire face en cas de catastrophe naturelle. De fait, l'importance de la connaissance, de la mémoire et de la culture du risque est avérée.

² Propos exposés par Monsieur Garnier, Historien lors d'une conférence « Replacer les risques dans le contexte historique, sociétal et culturel » le 24 octobre 2018, lors d'une journée d'échanges organisée par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

³ Préventique sécurité : presse spécialisée Dossier crues du Languedoc (1999)

La relation qu'a une société par rapport à un aléa ou une catastrophe est un des facteurs de la vulnérabilité de celle-ci (C. Polsky, R. Neff, B. Yarnal, 2007). En effet, la vulnérabilité dépend de la capacité de réponse, de la capacité de résistance et de la capacité d'absorption d'un choc et de redressement face à celui-ci d'une société. (E. Foester, 2009). Donc, si une société est capable de faire face à un aléa elle n'est donc pas vulnérable à celui-ci et il ne s'agit pas d'une catastrophe. De fait, la vulnérabilité d'un territoire, d'une société, est latente, elle existe indépendamment de l'aléa et peut donc être identifiée en amont de la catastrophe. La vulnérabilité est donc la prédisposition à être affecté par une situation à laquelle on soustrait la capacité d'adaptation, c'est-à-dire les moyens mis en œuvre par les populations à utiliser des ressources disponibles et à s'adapter aux conséquences d'un événement catastrophique. Cette notion inclut également la vulnérabilité sociale qui est l'addition de trois critères : le fait d'être situé dans une zone à risque, les dispositions que les populations sont prêtes à prendre liées aux représentations du risque et aux pratiques (culture du risque), et les actions de gestion mises en place par les politiques publiques. Nous pouvons également aborder une approche plus radicale de la vulnérabilité qui a émergé dans les années 2000 et qui implique que la catastrophe est le prolongement des crises sociales existantes et que les personnes les plus vulnérables socialement seront les personnes les plus vulnérables face aux risques (S. Becerra, 2012). Cette approche peut être intéressante dans le cas de la ville de Trèbes par exemple et du quartier de l'Aiguille. Les populations sont donc au cœur de la détermination de la vulnérabilité d'un territoire et d'une société, de fait il semble primordial de les intégrer aux processus de communication et de gestion du risque qui est aujourd'hui encore le monopole des "sachants".

De plus, lorsqu'un événement de la sorte se produit, la question de la résilience du territoire et des populations se pose rapidement. La résilience est définie par la capacité d'adaptation d'une société à un événement c'est-à-dire la capacité à revenir non pas à la normale, mais à un état moins vulnérable à l'état antérieur à la catastrophe. Mais également par la capacité à fonctionner malgré les pertes et dégâts liés à l'événement. La résilience s'inscrit dans le temps et dans l'espace et va différer en fonction de ceux-ci. Elle a une dimension politique, car ce concept reporte, en un sens, la responsabilité et la gestion du risque sur les populations et les pouvoirs locaux qui ne sont pas forcément en mesure de gérer la crise. (S. Becerra, 2012).

Les concepts présentés de vulnérabilité, de résilience et de culture et mémoire du risque sont étroitement liés et dépendants les uns des autres. En effet, la vulnérabilité étant dépendante de la capacité d'adaptation, sa réduction dépend donc de la gestion du risque que va avoir une société et donc de la mémoire des événements passés et des pratiques découlant des enseignements tirés de ceux-ci. Et la réduction de la vulnérabilité est un facteur d'une bonne résilience, une population ou un territoire peu ou pas vulnérable aura plus de facilité à faire face à un événement catastrophique. De fait, l'inondation d'octobre 2018 dans l'Aude permet de faire une analyse de ces mécanismes et soulève les questionnements suivants, quelles représentations et conscience du risque ont les populations sinistrées et élus des communes touchés par l'inondation ? Quels sont les moyens mis en œuvre en termes d'aménagements du territoire afin de réduire la vulnérabilité de celui-ci et favoriser une bonne résilience ? Quelle gestion du risque est mise en place actuellement et quelles évolutions de celle-ci sont envisagées au regard des événements d'octobre 2018 ? En quoi un travail sur la mémoire du risque peut-il réduire la vulnérabilité du territoire et donc améliorer la résilience des territoires ?

i. La commune de Couffoulens comme laboratoire de recherche.

Nous sommes rapidement arrivés à la conclusion que ces problématiques étaient trop larges et que la durée du stage ne permettait pas d'y répondre pleinement. Il était donc nécessaire de recentrer la problématisation de manière qu'il soit possible d'y répondre dans le temps imparti. De fait, nous avons d'abord décidé de réduire le terrain d'étude et de nous concentrer sur une seule commune, la commune de Couffoulens.

Le choix de cette commune s'est fait pour plusieurs raisons. D'abord, la commune, bien qu'ayant subis d'importants dégâts, n'a pas eu à déplorer de pertes humaines, il était donc plus facile de solliciter les personnes et la démarche semblait moins invasive, voire impudente. Ensuite, c'est une commune qui est déjà bien avancée dans le processus de réaménagement du territoire, la phase de crise est, en quelque sorte, terminée, et la commune semble regarder vers l'avenir. Enfin, aux vues des choix d'aménagement en discussion entre la commune et le bureau d'étude, la commune semble faire des choix sécuritaires et faire preuve d'une certaine exemplarité.

Nous avons donc décidé de nous concentrer sur le vécu de la crue et notamment la connaissance du risque, la conscience du risque et l'importance de la mémoire du risque chez

les habitants de la commune de Couffoulens et donc de mettre en exergue l'importance de la prévention.

2. Hypothèses :

La première hypothèse avancée est que les personnes ayant une bonne connaissance et conscience du risque, comme cela semble être le cas à Couffoulens, sont moins vulnérables lorsqu'ils sont confrontés à une inondation. Nous supposons qu'ils savent se protéger, comment réagir et se mettre en sécurité. Il ne faut néanmoins pas oublier que le caractère exceptionnel de la crue nous oblige à nuancer nos propos, car comme nous l'avons dit, la crue d'octobre 2018 est l'événement le plus important connu dans l'Aude de mémoire d'Homme.

Nous aborderons également le sujet des rumeurs et leur rôle dans la représentation des événements et donc de la préparation à ceux-ci, notamment le fait d'associer une responsabilité humaine à un événement naturel le rendant ainsi contrôlable et prévisible.

B. Méthode

1. La recherche documentaire :

Afin de mener à bien les missions confiées, le premier outil utilisé a été la recherche documentaire. Dans un premier temps, et afin de faire un état des lieux de l'événement et des éléments connus du grand public, il a été nécessaire de se référer aux articles de presse concernant à la fois la crue d'octobre 2018, mais également des articles antérieurs à l'événement traitant du sujet des inondations dans le département et des actions mises en place en termes de prévention et d'aménagement. La majorité des articles utilisés proviennent de la presse locale à savoir Midi Libre, l'Indépendant et la Dépêche du Midi. Le CAUE avait au préalable recueilli une revue de presse thématique sur le sujet qui a ensuite été complétée avec des articles parus durant la période du stage. Néanmoins, des articles de presses nationales ont également été utilisés ainsi que des émissions télévisées locales et nationales. La multiplicité des articles a permis de rassembler un grand nombre d'informations.

Afin de compléter et de vérifier les informations obtenues dans la presse, informations pouvant être subjectives, nous avons utilisé des sources d'informations dites fiables, à savoir Météo France, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), le Syndicat

Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières, le Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM) ainsi que des sites gouvernementaux tels que le portail Géorisques du département de l'Aude. Ces sources d'informations ont été des sources écrites disponibles sur les sites internet des organismes concernés et également grâce à des rencontres organisées par le CAUE avec des représentants de deux services de la DDTM, le service Urbanisme, Environnement et Développement des Territoires en la personne de Malik Ait Aissa chef du service, et le service Prévention des Risques et Sécurité Routière en la personne de Sabrina Klein chef du service. De la presse spécialisée a aussi été utilisée, notamment des dossiers thématiques.

Dans une volonté de mettre à jour une éventuelle corrélation entre prévention et capacité de résilience des populations, il a été nécessaire de se référer à des documents d'archives concernant notamment la dernière crue importante précédant celle de 2018, à savoir celle de novembre 1999.

Enfin, dans le but de comprendre les tenants et aboutissants de la problématique posée nous nous sommes référés à la littérature scientifique concernant les notions de résiliences, de vulnérabilité, de gestion des risques, notamment des risques d'inondations, le rapport aux risques, l'influence de la rumeur, le rôle des décideurs dans la gestion des risques et l'importance des constructions sociales, des ressentis des populations et du vécu d'un événement par un groupe social dans la gestion des risques naturelles. Les principaux articles utilisés sont les suivants : La Fabrique des Risques de Claude Gilbert publiés en 2003 et traitant de ce qui fait risque, la façon de les définir par le prisme des relations sociales à ceux-ci, L'information préventive pour réduire la vulnérabilité aux risques d'inondation, élaboration et efficacité d'une réponse sociale de Sylvia Becerra et Anne Peltier, publié en 2011 dans l'ouvrage *Le changement climatique: Du métarisque à la métagouvernance* qui traite de la prévention comme outil de réduction de la vulnérabilité et donc du rôle de la gouvernance dans la gestion des risques. Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain, de Sylvia Becerra, publié en 2012 et qui fait un état des lieux de l'évolution du paradigme de la vulnérabilité en science sociale depuis son émergence dans les années 90 jusqu'à aujourd'hui. Et Katrina et la Nouvelle-Orléans : entre risque « naturel » et aménagement par l'absurde de François Mancebo, qui date de 2006 et qui traite également du rôle de la gouvernance et notamment des autorités dans la gestion et la prévention des risques, ainsi que du rôle des rumeurs et des représentations dans la mise en place et l'efficacité des politiques.

2. L'enquête par entretien semi-directif

La deuxième mission qui consistait à présenter et analyser les ressentis des populations par rapport à l'événement a nécessité la réalisation d'entretiens semi-directifs avec les populations sinistrées afin de compléter les éléments apportés par la recherche documentaire.

Pour ce faire, nous avons réalisé une grille d'entretien. (Annexe 2). La grille d'entretien permet d'accompagner la personne interrogée dans son récit et de l'inciter à aborder des thèmes précis qui nous intéressent dans notre recherche. Avec l'aide de Madame Peltier et des personnes encadrant le stage, Yasmina Aboumajd, Juliette Carré et Éric Ciappara, nous avons choisi d'aborder six thèmes subdivisés en sous-thèmes. D'abord la présentation de la personne enquêtée incluant son type d'habitation, et son rapport à la commune et au territoire. Puis le vécu de la crue comprenant les sous-thèmes concernant l'anticipation de l'événement et l'alerte, les préparations éventuelles, les réactions face à l'événement et les conséquences immédiates pour l'interrogé. Ensuite les représentations des événements avec les sous-thèmes des causes qu'ils lui associent, des questions qu'il se pose aujourd'hui et du temps de retour. Enfin nous avons inclus la thématique des crues précédentes, s'ils en ont déjà vécu, quels souvenirs en gardent-ils ? Dans cette thématique nous abordons également l'accompagnement lors des crues précédentes et lors de cette crue, la réalisation d'une comparaison, les conséquences à court terme de cette crue d'octobre 2018. Enfin, la dernière thématique abordée est une thématique assez large qui propose à la personne interrogée de réaliser un bilan de cette inondation qui pose la question de la gestion des risques naturels. L'objectif de cette grille étant d'orienter la personne questionnée sans l'influencer. Pour ce faire, les questions se doivent donc d'être les plus ouvertes et objectives possible.

Le choix de l'échantillon a été influencé par la mairie de la commune de Couffoulens. En effet, en cette période de crise et de traumatisme pour la commune, et du fait du statut d'organisme d'utilité publique et l'importance du maintien des bonnes relations entre le CAUE et les communes du département, il nous était impensable de ne pas demander l'autorisation de la mairie de Couffoulens avant d'entreprendre la réalisation des entretiens. De plus, le maire, très proche de ces habitants, nous a aiguillés vers des personnes disponibles et surtout prêtes à répondre à des questions concernant l'inondation. De plus, depuis l'inondation, une cinquantaine de personnes, environ 20 foyers, ont décidé de quitter la commune. De fait, l'échantillon constitué compte 5 personnes, 1 homme et 4 femmes. Sur les 5 personnes, 4 ont été sinistrées, l'inondation a détruit les maisons de 3 d'entre eux et la

dernière a subi la destruction de son hangar agricole. Une des personnes n'a pas été sinistrée. La première personne interrogée est une femme, retraitée, vivant dans la commune depuis 50 ans, la seconde est une femme, originaire de la commune possédant le hangar en question, la troisième personne est une femme, dans la vie active, résidant dans la commune depuis 10 ans, n'ayant donc pas connu les inondations de 1999. La quatrième personne est une femme, également dans la vie active, qui a vécu les inondations de 1999 et de 2018, vivant dans la commune depuis 20 ans, mais qui n'a pas été sinistrée. Enfin, la cinquième personne est un homme, retraité, résidant de Couffoulens depuis 35 ans, dont la maison a été fortement sinistrée. Afin de respecter l'anonymat de ces personnes, nous ne divulguons pas leurs noms, ni quelconques informations permettant de les identifier.

Après avoir identifié cet échantillon de personnes à interroger, nous avons organisé les rencontres. Chacun de ces entretiens s'est fait de manière individuelle. Deux ont été réalisés dans une salle de la mairie de Couffoulens, deux dans les locaux du CAUE et un au domicile de la personne. Le choix du lieu a été laissé à la personne interrogée afin que celle-ci se sente le plus à l'aise possible, soit dans un lieu neutre, le CAUE, soit dans un lieu plus ou moins connu, le domicile, la mairie. Chaque entretien s'est effectué en présence d'exclusivement l'interrogateur et l'interrogé afin de ne pas influencer les réponses des personnes par la présence d'une tierce personne pouvant représenter une institution par exemple, que ce soit la mairie ou le CAUE. Les rendez-vous ont été pris par téléphone et par mail avec un délai d'un ou deux jours entre la prise de rendez-vous et l'entretien.

Les entretiens ont été enregistrés, après en avoir demandé l'autorisation, à l'aide d'un dictaphone du CAUE. Ils ont ensuite été retranscrits en totalité.

Les entretiens ainsi réalisés et retranscrits ont été analysés. Pour ce faire, il a été nécessaire d'élaborer une grille d'analyse (annexe 3) permettant de recenser les thèmes abordés, leurs importances. La grille d'analyse a été divisée ainsi : Caractère exceptionnel de la crue, Rumeurs et Responsabilité humaine, Culture du risque, Aménagement, Climat, Conscience du risque, Événements passés, Attachement à la commune et Accompagnement. Une fois réalisée, la grille a été remplie par des extraits des entretiens, des mots clés et des ébauches d'analyses. Puis, les données obtenues grâce aux entretiens ont été couplées aux informations obtenues au préalable lors de la recherche documentaire afin de comprendre et d'analyser le contenu des entretiens.

3. Limites des méthodes choisies.

Les méthodes choisies pour réaliser les missions confiées présentent des limites. D'abord, l'utilisation de la presse doit être nuancée, en effet, les médias sont sujets à une forte subjectivité de manière générale et plus encore lorsqu'il s'agit de traiter des risques et menaces qui pèsent sur une société. Il est donc nécessaire de garder en tête l'existence de cette subjectivité. Néanmoins, la presse est également à la fois une représentation de ce que peut penser et ressentir une société, mais également un moyen de légitimer, en quelque sorte, les rumeurs. Or, les rumeurs sont au cœur de la gestion des risques. (Claude Gilbert, 2003). Nous pouvons donc utiliser la presse de deux manières différentes, comme source d'information et comme représentative d'un état de pensée d'une société traumatisée.

Ensuite, en ce qui concerne les entretiens, la première limite de ceux-ci est l'étendue de l'échantillon qui reste très faible et n'est donc pas représentatif de la population. Néanmoins, bien que non représentatifs d'une population, ces témoignages conservent toujours une valeur importante et permettent, en étant associés à d'autres sources, de produire une analyse du vécu et de représentation de cette population, aussi réduite soit-elle. Nous pourrions ainsi nous demander si le fait d'être passé par le prisme de la mairie ne nous a pas fermé certaines opportunités, bien que la mairie nous ait beaucoup aidés. De plus, le contexte s'est trouvé être particulier, le maire de la commune étant souffrant au moment de l'enquête.

Le fait de se concentrer sur un seul village, qui de plus n'a pas subi de perte humaine, est également peu représentatif de l'état de pensée de toutes les autres communes touchées par les inondations.

III. RÉSULTATS ET ANALYSE

A. Résultats des entretiens :

La commune de Couffoulens représente un cadre de vie idéal pour les 5 personnes que nous avons rencontrées. Mais en octobre 2018 ce petit village que tous trouvent très calme et agréable a été ébranlé par de fortes précipitations ayant entraîné une crue de la rivière le traversant, le Lauquet. Aujourd'hui, les habitants interrogés, qui pour la plupart ont été sinistrés, s'interrogent sur l'avenir de leur village, mais surtout sur leur avenir dans ce village. Toutes les personnes interrogées souhaitent en effet rester sur la commune. Or, cette petite commune offre peu de possibilités d'extension. Ceci représente donc un réel défi pour les aménageurs. Ces personnes sont prêtes à aller de l'avant, à passer à autre chose, mais surtout, elles souhaitent se mettre en sécurité afin de ne plus jamais revivre un tel traumatisme.

1. Une crue exceptionnelle, surprenante et incompréhensible

Lorsque les personnes interrogées ont été questionnées sur la crue, sans qu'il leur soit donné une quelconque indication sur le type d'information attendu, c'est le caractère exceptionnel de la crue qui est ressorti. En effet, les 5 personnes font état d'un événement inattendu, et inédit. *“Même les personnes âgées ici n'avaient jamais vu ça”* (Extrait de l'entretien 1), *“La dernière crue a été tout à fait exceptionnelle”, “Le sentiment de quelque chose qu'on n'avait jamais vu et qu'on n'aurait pas pu imaginer”* (Extrait de l'entretien 2). Chacune des personnes interrogées répète à plusieurs reprises n'avoir jamais vu un tel événement et n'avoir même jamais entendu parler d'événements similaires sur la commune.

La rapidité avec laquelle s'est déroulée la crue est également un élément majeur qui permet de qualifier, pour les personnes interrogées, cette crue d'événement d'exception, en effet, ils s'accordent tous à dire que la crue s'est déroulée en quelques heures. Ils comparent alors, pour ceux qui l'ont vécu, à la crue de 1999, qui avait été la cause de 2 jours successifs de fortes précipitations. *“Mais ça a été la surprise de la montée des eaux hyper rapide”*. (Extrait de l'entretien 4). De plus, en parallèle de cette rapidité, les interrogés expliquent qu'ils ont été surpris, car les précipitations ne leur ont pas semblé si importantes. *“Alors par contre ce qui a été très étonnant c'est que toute cette pluie qui est tombée toute la nuit ça a été*

un orage, mais qui ne nous a absolument pas affolé, ça a été un orage comme il peut y en avoir de temps en temps.” (Extrait de l’entretien 4). *“Parce que moi on me dit qu’il a plu, il a plu. Mais enfin il a commencé pleuvoir on va dire vers 11h, mais la rivière à 4h quand je suis allé, le fond de la rivière, elle n’avait pas bougé.”* (Extrait de l’entretien 5). *“... Il pleuvait, certes, il pleuvait, mais bon, tranquille je me suis couchée, je me suis endormie.”* (Extrait de l’entretien 1).

Enfin, la puissance de cette crue est également souvent abordée par les personnes interrogées, qui là encore, comparent à la crue de 1999 qui aurait été plus progressive. *“Ça nous a enfoncé les portes la pression de l’eau et l’eau rentrait dedans de façon spectaculaire.”* (Extrait de l’entretien 1). *“Mais là ce qui m’a choqué c’est la violence.”*

La puissance et la rapidité de la crue ont donc semblé disproportionnées par rapport au volume de précipitations que ces 5 personnes ont pu observer cette nuit-là. En résulte une incompréhension du phénomène qui pour la majorité d’entre eux ne peut pas s’expliquer uniquement par des fortes précipitations.

Néanmoins, le caractère exceptionnel de la crue peut être questionné, c’est notamment ce que fait l’une des personnes interrogées, qui se demandent si des événements ne se seraient pas déjà produits par le passé, mais n’auraient pas été documentés, auraient été oubliées, ou n’auraient pas autant marqué les esprits, car les terres inondables alors ne représentaient pas autant d’enjeux humains, et matériels. (Entretien numéro 2).

2. Une population préparée, mais choquée

Les habitants de la commune de Couffoulens qui ont été interrogés semblent être relativement préparés à faire face à ce type d’événements, bien évidemment comme nous l’avons dit la crue d’octobre 2018 a été aussi violente qu’inattendue, de fait les dégâts et pertes ont été inévitables. Néanmoins, nous pouvons constater que pour les personnes questionnées et notamment pour les plus anciens habitants, la conscience, la connaissance et la culture du risque leur ont permis de réagir de manière efficace face à la crise.

D’abord, nous constatons que chacun des interrogés, qu’il soit nouvel arrivant ou “ancien” de la commune, qu’il habite en zone inondable ou sur les hauteurs de Couffoulens, a

le réflexe de consulter Vigicrue de manière systématique en cas de forte pluie. *“Et donc depuis 99 dès qu’il commençait à pleuvoir, que Météo France donnait une alerte orange, parce qu’on en a en veux-tu en voilà, tous les gens concernés étaient sur Vigicrue”* (Extrait de l’entretien 2). *“Donc en fait on consulte Vigicrue sur internet régulièrement, quand il y a des pluies comme ça on surveille”* (Extrait de l’entretien 3). Deux des personnes interrogées avaient installé des batardeaux afin de protéger leur maison à la suite des événements de 1999. Certains parlent même d’intuition, de pressentiment, découlant de la connaissance du cours d’eau et de son comportement. *“Je ne sais pas pourquoi, j’ai eu un pressentiment, je me suis dit, « ce n’est pas normal, il se passe quelque chose de pas normal » et effectivement ce n’est pas très bon que l’eau soit à 21 degrés, l’eau de mer”*. (Extrait de l’entretien 1). *“Quand je voyais ces orages sur les Pyrénées qui rentraient vers la Catalogne, je n’apprécie pas beaucoup parce que bon on est vigilant.”* (Extrait de l’entretien 4).

Les personnes interrogées font également preuve de beaucoup d’autres réflexes appropriés à la situation qui ont sûrement contribué au fait que la commune ne compte pas de victime, notamment le fait de veiller à ce que ses voisins soient en sécurité, de se réfugier en hauteur lorsque cela a été possible, de déplacer les véhicules au bon moment, d’évacuer les lieux au bon moment également, rester éveillé lors des fortes pluies ou encore couper l’eau et l’électricité. Ils le disent eux-mêmes, ils sont préparés. *“Nous on s’était déjà habillé, prêts à monter plus haut s’il fallait.”* (Extrait de l’entretien 3).

Tous avaient connaissance de ce risque. Mais ils admettent que la crue de 1999 a été une piqûre de rappel et qu’il existe une tendance à l’oubli de ce genre d’événement lorsqu’ils ne se produisent pas régulièrement. *“On savait qu’on habitait près du Lauquet et qu’on avait des risques, on le savait.”* (Extrait de l’entretien 1). *“Pendant une longue période, on n’a plus connu ce phénomène et puis on a eu un retour à la réalité en 1999”* (Extrait de l’entretien 2).

Bien que les événements de 99 aient eu pour effet de rappeler aux habitants les risques auxquels ils étaient soumis, ils sont également devenus une référence. Une référence dans le sens où il se disait que si tel ou tel lieu n’avait pas été inondé en 99 il ne le serait jamais. *“...La crue qui avait eu en 99 qui avait été déjà très importante, elle n’était pas montée jusque dans la maison. Donc on était rassuré...”* (Extrait de l’entretien 3).

De fait, les 5 personnes qui ont témoigné ont été très perturbées par cet événement qui a été un réel traumatisme pour eux. *“C’est comme une bombe qui arrivent dans nos vies.”*, *“Et même nous, vu ce qu’on a vécu ça n’a pas duré longtemps, mais moi personnellement j’ai cru que j’allais y passer”*. (Extrait de l’entretien 3). *“Vous savez c’est comme pour tout le monde, mais là ça a été rude et je m’aperçois que finalement ça laisse des séquelles.”* (Extrait de l’entretien 5.). Aujourd’hui, les personnes interrogées souhaitent s’éloigner de ce quartier et de ce risque.

3. La récurrence de la rumeur lors d’une inondation.

Lorsqu’une catastrophe naturelle se produit, des rumeurs sur les causes de celle-ci émergent de manière quasi systématique. En effet, l’être humain souhaite combler un manque, ici l’incompris doit être expliqué. De fait, les sociétés touchées par de tels événements vont tenter de trouver un responsable et une réponse à la question qu’ils se posent à savoir : comment est-ce possible ?

La crue d’octobre 2018 n’échappe pas à cette règle, et les personnes interrogées nous ont fait part de ce qu’ils avaient entendu à propos des éventuelles raisons de cette inondation, notamment de sa violence, et de ce qui pouvait être une responsabilité humaine.

L’élément qui revient le plus est la présence de vagues qui serait due aux ruptures successives d’embâcles, de fait, le nettoyage de la rivière est fortement critiqué et pointé du doigt. Qu’il s’agisse de tout-venant déposer le long des cours d’eau, de branchages abandonnés après des coupes de bois ou simplement d’une végétation trop importante. *« Alors la rumeur la plus répandue fait suite aux coupes de bois qu’il y a eu sur les rives du Lauquet "Eh oui, ils ont coupé le bois, ils ont tout laissé au milieu et ça a fait des bouchons et puis ces bouchons ont cédé et ça a créé une immense vague" »* (Extrait de l’entretien 2). *« Pour moi c’est le mauvais entretien, elle n’était pas entretenue. »* (Extrait de l’entretien 5). De plus, les habitants questionnés notent qu’il existe un flou par rapport à la responsabilité de ce nettoyage du cours d’eau. Dans les faits, bien que la présence d’embâcle ne soit pas contestée, une rivière complètement à nu ne ferait qu’augmenter la vitesse de l’eau en cas de fortes précipitations. Une des personnes interrogées mentionne d’ailleurs ce fait. *« Non, mais on a souvent essayé d’expliquer que si on faisait une autoroute de Saint-Hilaire à Couffoulens l’eau elle descendrait encore plus vite et que nous en bas on ramasserait tout »* (Entretien 2).

Une des autres rumeurs dont il est fait mention, bien que dans une moindre mesure, est l'éventuelle rupture de lac ou de barrage, néanmoins, toutes les personnes interrogées s'accordent à dire qu'il n'y a ni lac ni barrage, en amont de la commune. Nous pouvons supposer que l'intervention du SMMAR⁴ a très vite permis de clarifier ce point. « *Et la deuxième rumeur, la plus extraordinaire quand même, celle-là elle m'a plu, c'est un lac en amont qui a pété. Et donc ceux qui m'ont dit ça je leur ai dit "Oui, mais où y avait-il un lac ?".* » (Extrait de l'entretien 2). « *Après les rumeurs c'était est-ce qu'il y a eu des digues de tombées ? Est-ce qu'il y a eu un écoulement justement des digues ou des dunes qui étaient tombées et qui avait retenu l'eau sur les hauteurs ? Mais apparemment rien de tout ça* » (Extrait de l'entretien 4).

4. Une dichotomie entre aménager et laisser vivre la nature

Les personnes interrogées s'accordent toutes pour dire que cette crue, bien qu'exceptionnelle, n'est sûrement pas un événement isolé. « *Maintenant la fréquence je ne sais pas, peut-être que c'est une centennale et que ça ne reviendra que dans 100 ans ou plus, mais je ne sais pas, quand on y est, quand on l'a vécu, on se dit ben c'est arrivé là ça peut arriver dans 2 ans ou 10, on ne sait pas.* » (Extrait de l'entretien 3).

De fait, la question que se pose la commune et ses habitants est celle de l'après, que va-t-il se passer maintenant ? Les personnes interrogées semblent hésiter entre deux solutions, aménager le cours d'eau afin de se protéger d'une crue prochaine, ou laisser faire la nature qu'ils considèrent comme une force irrésistible qu'il ne faut donc pas contrarier. « *Donc bon, on a beaucoup travaillé avec le SMMAR et tous les spécialistes de l'eau, toutes les études qui ont été faites envisagent des solutions quand même et des aménagements du Lauquet pour remédier à ça. Enfin on ne va pas y remédier totalement, mais toujours pour essayer de limiter les dégâts si ça devait se reproduire avec une même intensité.* » (Extrait de l'entretien 1). « *Donc effectivement il y a peut-être un aménagement de digue à faire, je pense plus en amont.* » (Extrait de l'entretien 4). On remarque cependant que même lorsqu'il est question d'aménagement il s'agit d'aménagement visant globalement à redonner de la liberté au cours d'eau, bien que la problématique du nettoyage des cours d'eau reste d'actualité. Faut-il tout

⁴ Le SMMAR a donné une réunion d'information suite à l'inondation afin de répondre aux questions des habitants et d'expliquer les causes de la crue.

défricher et laisser l'eau s'écouler parfois à très grande vitesse, ou faut-il replanter des arbres qui permettraient de ralentir la vitesse de ceux-ci ? *« Peut-être vouloir trop nettoyer les abords qui fait que ça dégageait et donc ça permettait à l'eau de prendre de l'ampleur, pas de limiter. Prendre plus de vitesse aussi puisque donc moins d'arbres, moins d'accroches donc l'eau glisse beaucoup plus vite. »* (Extrait de l'entretien 4).

En effet, la plupart des personnes interrogées ont donc conscience que la nature est une force contre laquelle il est vain de se dresser, et ils pensent que le contexte actuellement de changement climatique a joué ou va jouer dans le futur sur la fréquence et l'intensité des crues à venir. *« On a l'impression que les orages sont de plus en plus forts et qu'il y en a de plus en plus. »* (Entretien 4). *« Pour moi c'est le changement climatique »* (Entretien 5). De fait, ils considèrent qu'il faut laisser faire la nature et réapprendre à vivre avec elle et non plus contre elle. *« Mais après l'eau c'est l'eau et la nature c'est la nature donc qu'on laisse faire un peu la nature ça ne me dérange pas vraiment. »* (Extrait de l'entretien 2). *« Ah, la nature, c'est la force. L'être humain ne peut rien faire. »* (Extrait de l'entretien 4).

Enfin, ces personnes abordent également la responsabilité humaine, par ses comportements et ses aménagements, dans la violence de l'inondation et le réchauffement climatique. Notamment l'artificialisation des sols, leur imperméabilisation, l'urbanisation excessive, qui ont pour conséquence une accentuation des phénomènes de ruissellement. Mais également la pollution atmosphérique qui augmente le phénomène d'effet de serre et donc de changement climatique. *« Vous ne voyez pas tout ce qu'on bétonne ? Tout l'espace qu'on consomme ? Il y a de quoi devenir fou donc là on le sait qu'on crée des phénomènes de ruissellements accélérés quand même »* (Extrait de l'entretien 2). Ils critiquent également le fait qu'on ait laissé construire dans des zones inondables. *« Éviter de délivrer des permis de construire comme ça s'est fait par le passé aussi. »* (Extrait de l'entretien 5).

5. Un accompagnement satisfaisant à l'échelle locale

Une des choses que les personnes interrogées ont fortement soulignées est la qualité de la gestion de la crue, de l'accompagnement aux personnes sinistrées et la solidarité qui s'est mise en place.

En effet, pour ce qui est de la gestion de la crue, elle est qualifiée de remarquable. Notamment les actions à l'échelle locale, c'est-à-dire celle qui a été menée par la commune et par le département. À la fois par rapport à l'organisation des secours juste après la crue, le déroulement du PCS, mais également pour le nettoyage, et l'organisation des premières aides, le relogement d'urgence, la prise en charge des repas... « *Et la commune même, la collectivité, enfin le maire et ses adjoints, les employés de mairie ont très très bien joué le jeu. Ils ont été très présents, pour ça il n'y a rien à dire, ils ont vite pris le relais* » (Extrait de l'entretien 3). « *Et au niveau de la commune, que ce soit le maire, les adjoints, tout le monde, tout le monde a fait tout ce qu'il pouvait, je pense, avec les moyens.* » (Extrait de l'entretien 4). « *Il y a eu finalement, dans cette pagaille, il y a eu une gestion qui a été assez remarquable* » (Entretien 2).

L'accompagnement qu'ont reçu les sinistrés a également été apprécié par les personnes interrogées. En effet, l'organisation des aides, du Fond Barnier, des assurances, du relogement, mais aussi les choses mises en place pour le réaménagement de la commune dans le futur ont été salués. Les sinistrés interrogés se sont sentis épaulés, aidés, à la fois matériellement et psychologiquement. Ils ne se sont en aucun cas sentis abandonnés à l'échelle locale. Ce n'est pas forcément le cas par rapport à l'Etat. « *Après, ce qu'on peut dire au niveau de cette crue et de l'accompagnement qu'on a eu c'est, que ce soit matériellement ou psychologiquement, on a eu une aide, un accompagnement, que ce soit de l'Etat, de tout ce que l'on peut imaginer, une aide très, très, importante, un accompagnement très sérieux.*» (Extrait de l'entretien 1). « *Et la relation qu'on a eue avec la personne de la DDTM ça s'est quand même bien passé, elle nous a donné des informations* » (Extrait de l'entretien 3). « *Alors, non, l'Etat avec un grand E non, après c'est plus les organismes de l'Etat.* » (Extrait de l'entretien 3).

Enfin, c'est la solidarité, et l'entraide qui semblent avoir vraiment marqué les personnes que nous avons rencontrées. La solidarité du département, des départements alentours, des équipes de secours, de la mairie et surtout la solidarité de la population de manière générale. « *Mais bon ils nous ont fait du bien les gens. [...] Mais ils étaient là, ils arrivaient avec les bonnes paroles, les bons gestes. Moi je pense que ça, c'est important.* » (Extrait de l'entretien 5). « *La solidarité des gens, ça m'a énormément marqué, que ce soit des gens que l'on connaisse, que ce soit du village, ou des gens qui sont venus de Bretagne, de je ne sais où, des communes qui on fait des collectes, que ce soit des collectes d'argents, ou de*

biens, de meubles, pleins de choses, ça s'est mobilisé de partout et ça, c'est impressionnant quand même. » (Extrait de l'entretien 3). Beaucoup considère que dans ce malheur les gens se sont rapprochés et les liens entre les personnes du village sont aujourd'hui plus forts.

Néanmoins, malgré ce bilan assez positif, quelques-unes des personnes interrogées ont aujourd'hui le sentiment que cette solidarité, cet accompagnement s'essouffle avec le temps et qu'il est donc difficile de voir le bout de ces démarches. Notamment concernant l'avancée des dossiers du Fond Barnier et le devenir de leurs biens. « *Donc par contre on ne sait pas du tout ce que ça va devenir, puisqu'on n'a aucune info.* » (Extrait de l'entretien 2). « *Oui, après le train-train reviens, donc on oublie entre guillemets un peu les choses, mais parfois on se dit "Mais mince", quand on regarde le temps qui passe et qu'on n'a pas de nouvelle, ouais, on a l'impression que ça y est c'est tout oublié, tout le monde est revenu à la normale. [...] ça va faire bientôt 1 an et les choses commencent à stagner.* » (Extrait de l'entretien 3). [« *Vous ne vous êtes pas du tout senti abandonné.* »] « *Maintenant oui. Le temps passe* ». (Extrait de l'entretien 5).

De plus, les personnes interrogées considèrent qu'il existe des possibilités d'améliorer cette gestion et cet accompagnement, notamment les systèmes d'alerte lors des crues et la prévention en amont. « *C'est nous-mêmes qui nous sommes dits à un moment donné on appelle les voisins pour alerter. Donc je pense qu'il y a encore des efforts à faire au niveau de l'alerte.* » (Extrait de l'entretien 3).

B. Analyse des résultats :

1. L'influence des rumeurs

Dans toutes situations de crises, et notamment dans le cas des catastrophes naturelles, les rumeurs et les « on-dit » sont toujours présents. Et bien qu'il y ait une réflexion de la part des personnes interrogées sur ce qui est vrai, ce qui ne l'est pas, la commune de Couffoulens ne fait pas exception à la règle. C'est également le cas du reste du département. En effet, bien que cela ne soit pas fortement couvert par les médias qui sont généralement messager des perceptions des populations et des rumeurs liées à un événement et qui ont parfois tendance à cristalliser les peurs et appréhension des populations ce qui a pour conséquence une influence

sur les choix des décideurs (C. Gilbert, 2003), les rumeurs sont belles et biens existantes et nous les retrouvons notamment sur les réseaux sociaux⁵ à travers des commentaires sur des articles de presse, mais également dans nos entretiens. Il est donc important de noter ce besoin de combler les vides, et donc l'importance d'informer les populations lors d'une catastrophe naturelle. La rumeur permet de trouver un responsable (P. Sansot, 1989, F. Mancebo, 2006), que ce soit un responsable humain, ou au contraire, nommer la nature comme responsable afin d'évincer les responsabilités des gestionnaires, par exemple la délivrance de permis de construire dans des zones que l'on sait inondables. En effet, il n'est pas rare qu'une population retourne vivre dans un lieu inondé en justifiant leur choix par des explications erronées d'un événement.

2. La connaissance du risque et l'impact sur la capacité de résilience.

Ces entretiens ont également permis de mettre en avant le fait que la connaissance du risque inondation et la conscience de celui-ci ont une importance majeure dans la capacité des populations à faire face à un tel événement. En effet, toutes les personnes interrogées, bien que fortement marquées par l'inondation, ont su adopter les bons gestes dans l'urgence. Même si nous savons que nous ne pouvons pas faire de généralité de cette étude, nous pouvons supposer que la prévention en amont et la connaissance du risque auquel une population est exposée lui permet de se préparer, de se protéger et donc de réduire sa vulnérabilité qui dépend, comme nous l'avons dit précédemment de la capacité d'une population à s'adapter à un aléa, de fait, en étant préparé, la vulnérabilité diminue. (E. Foester, 2009). La mémoire du risque et la prévention de celui-ci sont donc des éléments primordiaux dans la gestion des risques naturels, il semble d'ailleurs que les autorités publiques en prennent conscience, nous le voyons notamment avec l'évolution des législations en termes de prévention des risques⁶ (S. Becerra, A. Peltier, 2011). Nous notons également qu'une bonne gestion de crise, comme ça a été le cas pour la commune de Couffoulens, est un facteur primordial d'une bonne résilience. Tout comme une prévention efficace en amont qui va alors réduire également la vulnérabilité d'un territoire.

⁵ Commentaires de l'article Aude: Non, les inondations n'ont pas été provoquées par l'ouverture de barrages publiée dans 20 minutes.

⁶ Obligation de marquer les repères de crues, obligation d'information de l'acheteur d'un bien en zone inondable, obligation pour les municipalités d'informer régulièrement les habitants des zones inondables de la situation et des gestes à suivre en cas de crue.

3. Quel lien avec l'aménagement du territoire ?

Aujourd'hui l'important pour les aménageurs est de questionner les modes d'habiter actuelles et de les adapter aux risques afin de réduire la vulnérabilité des populations. De plus, les changements climatiques actuels laissent à penser que les catastrophes naturelles seront de plus en plus fréquentes et de plus en plus intenses. Des zones qui, jusque-là, n'étaient pas considérées comme à risque pourront le devenir dans un futur proche. À ceci s'ajoute également une augmentation démographique à l'échelle de la planète représentant alors un défi supplémentaire pour les aménageurs qui vont devoir loger de plus en plus de personnes tout en leur garantissant la sécurité. Une des réponses qui pourrait être apportée pour ce défi d'aménagement urbain et l'habitat et l'urbanisme dit résilient (M. Toubin, S. Lhomme, Y. Diab, D. Serre et R. Laganier, 2012), qui permettrait de faire face à ces catastrophes naturelles sans compromettre la sécurité des populations et permettre un fonctionnement en mode dégradé. Néanmoins, ce mode d'habiter semble plus adapté aux crues lentes qu'aux crues torrentielles (S. Arbizzi, A. Villatte, A. Ochodnicky, A. Chanal, 2016), car il permettrait de laisser passer l'eau en effet, mais dans les cas tels que celui des inondations d'octobre 2018, il n'existe pas encore de solution efficace de se prémunir contre la violence des eaux torrentielles dont témoigne la photo ci-dessous.



Fig. 3. Une maison traversée par les eaux, Couffouleurs.
Juillet 2019. Photographie : Z. Corbin

CONCLUSION

Lors de ce stage, nous avons pu mener à bien deux missions différentes. La première qui consistait à réaliser une synthèse de l'inondation d'octobre 2018 a nécessité une importante recherche documentaire à la fois dans la presse, aussi bien écrite que télévisuelle, mais également d'aller chercher les informations auprès de personnes-ressources que le CAUE a sollicitées. Cette recherche documentaire a permis de réaliser un travail complet abordant tous les aspects de cet événement. C'est-à-dire les causes climatiques et anthropiques, les conditions météorologiques, les hauteurs et quantités d'eau, les dégâts occasionnés, les actions de préventions, et la gestion de l'événement avant, pendant et après.

La deuxième mission consistait à produire une étude sur les représentations sociales de l'événement. Pour ce faire nous avons associé les données que nous avons trouvées lors de la recherche documentaire avec des données qualitatives recueillies par la réalisation d'entretiens semi-directifs. De cette association, nous avons mis en évidence la corrélation entre la connaissance du risque et une apparente meilleure capacité de résilience et une réduction de la vulnérabilité. Nous avons également noté la récurrence des rumeurs faisant suite à ce type d'événement et ayant pour but la désignation d'un responsable permettant de se rassurer. Enfin nous avons mis en lumière le fait que l'aménagement du territoire, tout comme la gestion des catastrophes naturelles, se doit de prendre en compte les représentations sociales de la population afin de réaliser des actions efficaces et de contrer l'abondance des rumeurs. La compréhension par les populations des mécanismes des événements est nécessaire à garantir le bon fonctionnement des actions mises en place.

Enfin, il semble y avoir une prise de conscience de l'absurdité qu'est la volonté d'aller contre la nature, et c'est cette prise de conscience qui va être le moteur d'une réflexion pour les aménageurs qui vont devoir répondre au défi de loger le Monde en lui garantissant la sécurité.

BIBLIOGRAPHIE

Documents audio-visuels :

France 3 Occitanie, 21 avril 2019. *Dimanche en Politique : Comment se reconstruire six mois après les inondations dans l'Aude ?* <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/emissions/dimanche-en-politique-languedoc-roussillon/inondations-aude-6-mois-apres-comment-se-reconstruire-1655902.html>

Lopez D., pour France Télévision. 06/03/2019. *Pièces à conviction. Inondations dans l'Aude : La difficile reconstruction*. Diffusé par France 3. Film documentaire. https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-3/pièces-a-conviction/pièces-a-conviction-du-mercredi-6-mars-2019_3189731.html

Garnier G. octobre 2018, pour le Ministère de la transition écologique et sociale. « Replacer le risque dans le contexte historique, sociétal et culturel ». *Aménager avec le risque inondation, un terrain à construire*. Conférence filmée.

Article scientifique :

Becerra, S. (2012). Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain. [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement, 12 [En ligne] <https://www.erudit.org/fr/revues/vertigo/2012-v12-n1-vertigo0531/1015096ar/>

Becerra S. Peltier A. (2011). L'information préventive pour réduire la vulnérabilité au risque d'inondation. Elaboration et efficacité d'une réponse sociale. Le changement climatique: Du méta-risque à la méta-gouvernance. Stéphane La Branche. Chapitre 2. [En ligne] https://books.google.fr/books?id=Bfp9unmVj8sC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_book_other_versions#v=onepage&q&f=false

Walker G. Whittle R. Medd W. Watson N. (2010) Risk Governance and Natural Hazards. CapHaz-Net WP2 Report, Lancaster Environment Centre, Lancaster University: Lancaster [En ligne] https://eprints.lancs.ac.uk/id/eprint/49475/1/WP2_final.pdf

C. Polsky, R. Neff, B. Yarnal, 2007. Building comparable global change vulnerability assessments: The vulnerability scoping diagram. Global Environmental Change. Elsevier. [En ligne] <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0959378007000210>

Gilbert Claude, Janvier 2003. La Fabrique des Risques. Presses Universitaires de France | « Cahiers internationaux de sociologie » n° 114 | pages 55 à 72. [En ligne] <https://www.cairn.inforevue-cahiers-internationaux-desociologie-2003-1-page-55.htm>

Foerster E. 2009. Vulnérabilité : état de l'art sur les concepts et méthodologie d'évaluation. BRGM. [En ligne] <http://infoterre.brgm.fr/rapports/RP-57471-FR.pdf>

Sansot Pierre. (1989) Mémoire collective et perdurances urbaines. Nîmes inondée . In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°42, 1989. Images et mémoire. pp. 5-10. [En ligne] https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1989_num_42_1_1438#aru_0180-930X_1989_num_42_1_T1_0006_0000

Mancebo, François, (2006, 12 octobre). Katrina et La Nouvelle-Orléans : entre risque « naturel » et aménagement par l'absurde. [En ligne] <https://journals.openedition.org/cybergeogeo/90>

Documents produits par des institutions publiques :

Géorisques. Pluies méditerranéenne intenses. Page d'information. [En ligne] <http://www.georisques.gouv.fr/pluies-mediterraneennes-intenses>

SMMAR, 2018. Crue du 15 octobre 2018 Vallée du Lauquet, Retour d'expérience et éléments de compréhension.

SMMAR, Notre territoire : Un bassin versant à risque. [En ligne] <http://www.smmar.org/article/qui-sommes-nous/notre-territoire/un-bassin-versant-a-risque>

Rousseau 1891. Bulletin Météorologique du Département de l'Aude. Conseil Général. [En ligne] http://pluiesextremes.meteo.fr/france-metropole/IMG/sipex_pdf/1891_10_25_EXTRAIT_Commission_11_1891.pdf

Articles de presse générale ou spécialisée :

Coste L. 1999. Préventique sécurité : Crues du Languedoc n°48 Novembre Décembre.

C.A. et A.F. La Dépêche du Midi, mardi 16 octobre 2018, 17 000 Carcassonnais en alerte et 1,2M de dégâts à la voirie.

Laparade O. 28/02/2019. La dépêche.fr Inondations dans l'Aude : reconstruire et préparer l'avenir. [En ligne] <https://www.ladepeche.fr/2019/02/28/inondations-dans-laude-reconstruire-et-preparer-lavenir,8041555.php>

Derome E. 10/12/2018. France 3 région Occitanie. Inondations dans l'Aude : 20 800 sinistres, 214 M€ de dégâts selon le bilan des assurances. [en ligne] <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/aude/inondations-aude-20-800-sinistres-214-me-degats-bilan-assurances-1589953.html>

Erzilbengoa E. 20/10/2018. France 3 région Occitanie. Inondations dans l'Aude : le département dresse le bilan des travaux. [En ligne] <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/aude/carcassonne/inondations-aude-departement-dresse-bilan-travaux-1561936.html>

Orsini A. 17/10/2018. 20 Minutes. Aude: Non, les inondations n'ont pas été provoquées par l'ouverture de barrages. <https://www.20minutes.fr/societe/2356243-20181017-aude-non-inondations-provoquees-ouverture-barrages>

CCR.fr. 22/10/2018. Aude - Les inondations du 14 et 15 octobre 2018 dans le Languedoc. [En ligne] <https://www.ccr.fr/-/inondations-du-14-et-15-octobre-2018-aude-languedoc>

Sitographie :

Météo France, [en ligne], 2019. Disponible sur : <http://www.meteofrance.fr/>

La d peche.fr, [En ligne], 2019. Disponible sur :
<https://www.ladepeche.fr/communes/aude,11/>

L'ind pendant, [en ligne] 2019. Disponible sur :
<https://www.lindependant.fr/aude/carcassonne/>

Midi Libre, [en ligne] 2019. Disponible sur : <https://www.midilibre.fr/aude/carcassonne/>

ANNEXE :

Annexe 1 : 126 communes déclarées en catastrophe naturelle

Aigues-Vives, Alzonne, Antugnac, Aragon, Arquettes-en-Val, Auriac, Azille, Badens, Bagnoles, Barbaira, Berriac, Bize-Minervois, Blomac, Bouilhonnac, Brousse-et-Villaret, Camps-sur-l'Agly, Canet, Capendu, Carcassonne, Cascastel-des-Corbières, Castans, Caudebronde, Caunes-Minervois, Caunettes-sur-Lauquet, Caunettes-en-Val, Caux-et-Sauzens, Cazilhac, Cépie, Clermont-sur-Lauquet, Comigne, Conilhac-Corbières, Conques-sur-Orbiel, Couffoulens, Couiza, Coursan, Cucugnan, Cuxac-Cabardès, Cuxac-d'Aude, Davejean, Douzens, Durban-des-Corbières, Fabrezan, Fajac-en-Val, Felines-Termenès, Ferrals-les-Corbières, Floure, Fontiers-d'Aude, Fontiès-Cabardès, Fraisse-Cabardès, Granès, Gruissan, Homps, Labastide-en-Val, Lacombe, Ladern-sur-Lauquet, Lagrasse, Lastours, Laure-Minervois, Leuc, Limousis, Luc-sur-Orbieu, Malves-en-Minervois, Marseillette, Mas-Cabardès, Mayronnes, Mirepeisset, Montazels, Montbrun-des-Corbières, Montirat, Montlaur, Montolieu, Moussoulens, Narbonne, Néviau, Ornaisons, Palaja, Pennautier, Peyriac-Minervois, Pezens, Puichéric, Raissac-d'Aude, Redorte (la), Rennes-le-Château, Rennes-les-Bains, Ribaute, Rieux-en-Val, Rieux-Minervois, Roquecourbe-Minervois, Roubia, Rustiques, Saint-Couat-d'Aude, Saint-Denis, Saint-Ferriol, Saint-Frichoux, Saint-Hilaire, Saint-Louis-et-Parahou, Saint-Marcel-sur-Aude, Saint-Nazaire-d'Aude, Saint-Pierre-des-Champs, Sallèles-d'Aude, Sallèles-Cabardès, Salsigne, Serres, Serviès-en-Val, Talairan, Taurize, Tourmassan, Tourouzelle, Trèbes, Tuchan, Ventenac-Cabardès, Verzeille, Villalier, Villar-en-Val, Villardebelle, Villardonnell, Villarzel-Cabardès, Villedaigne, Villedubert, Villefloure, Villegailhenc, Villegly, Villemoustaussou, Villeneuve-Minervois, Villetritouls, Vinassan

Annexe 2 : Grille d'entretien

Thématique	Sous-thème	Questions, relances
Présentation enquêté		Si vous deviez me décrire la commune de Couffoulens... Qu'est-ce que vous pensez du département dans lequel vous vivez ? Depuis combien de temps habitez-vous dans la commune ? Pourquoi vous être installé là ? Quelle est votre activité ? Quel type de logement avez/aviez-vous ? De combien de personnes est composé votre foyer ?
Vécu de la crue	Alerte, anticipation de l'événement	Quand/comment avez-vous compris qu'il se passait quelque chose d'anormal ? Pensez-vous qu'une crue aussi forte pouvait arriver ? Avez-vous été surpris ? Avez-vous été alerté ? Pourriez-vous me décrire la crue, comment ça s'est passé pour vous ?
	Réactions à l'événement	Comment avez-vous réagi ? Est-ce qu'il y a eu des rumeurs pendant la crue ? lesquelles ? des mouvements de panique ? Evacuation ?
	Conséquences immédiates	Quels dommages avez-vous subis ? maison encore habitable ou pas ? relogement ? assurance ?
	Préparation	Aviez-vous pris des précautions particulières face à ce risque ces dernières années ? préciser (et si non : pourquoi ?)
Représentations de l'événement	Causes	D'après vous, à quoi est due l'intensité de l'inondation ? (Relances, si les sujets ne sont pas abordés : responsabilité humaine ; changement climatique)
	Temps de retour	D'après vous, une crue de cette ampleur pourrait-elle se reproduire ? Dans combien de temps ?
	Questions en suspens	Est-ce qu'il vous reste aujourd'hui des questionnements par rapport à l'inondation ? Des choses que vous n'avez pas comprises ? Lesquelles ?
	Expérience	Avez-vous déjà vécu des événements similaires ? Ici ? Ailleurs ? Quels souvenirs avez-vous de ces événements ?
Crues précédentes	Comparaison	Différences avec celle de 2018 ? Lesquelles ? Comment les expliquez-vous ? A l'époque, aviez-vous été aidé après la crue ? par qui ? quel bilan ?
	Conséquences à court terme	Qu'est-ce qu'il s'est passé pour vous après les inondations ? Est-ce que l'inondation a changé votre regard sur votre commune ? Qu'est-ce que l'inondation a changé à votre vie dans la commune ?
	Accompagnements	Avez-vous été aidé ? Par qui ? Et les services de l'État ? Avez-vous entrepris des démarches ? Lesquelles ? Comment se sont-elles déroulées ?
Bilan		<u>Au final</u> quel bilan dressez-vous de cette crue ? que devrait-on changer à la gestion des inondations ? Quels conseils pourriez-vous donner à un habitant de zone inondable ? à un sinistré ?

Annexe 3 : Grille d'analyse

Thèmes	Caractère exceptionnel de la crue	Rumeurs/ Responsabilité humaine	Culture du risque	Aménagement	Climat	Conscience du risque	Evénements passés	Attachement à la commune	Accompagnement
50 ans de vie au village	Inattendu, imprévisible la puissance "même les personnes âgées n'avaient jamais vu ça" Traumatisme Permet de réaliser qu'il y a des aménagements à faire Rapidité de l'événement et pluie pas exceptionnel donc incompréhension "ça nous a enfoncé les portes de façon spectaculaire" 24:10	Lits des rivières pas suffisamment étalés Embâcles Vagues	Batardeaux Pcs, alerte, mise en sécurité des biens et des personnes, ils savent quoi faire. Présentiment quand elle voit la météo (10:07) Surveillance dès qu'il pleut vigicrue/ nuits blanches (13:13) (14:57) Réveiller les voisins etc. C'est pas rentré en 99, ça rentrera pas cette fois ci	SMMAR, réduire les effets d'une crue futur via l'aménagement du cours d'eau	Oui, influence du réchauffement (10:07)	On sait que c'est en zi Habitude de voir le quartier inondé Elle ne veut pas retourner y vivre "on savait qu'on habitait près du Lauquet et qu'on avait des risques, on le savait." (22:13)	Ça n'avait rien à voir avec 99 Quartier régulièrement inondé, à chaque forte pluie On avait tous vécu l'événement et on avait tous le réflexe de se protéger (par rapport à 99) 99 plus lent donc le temps de se préparer	Fort attachement à la commune donc importance de proposer des solutions aux sinistrés pour qu'ils restent vivre ici	Un accompagnement "très sérieux" matériellement psychologiquement par tous (06:18) et Se sentir épaulée Beaucoup de solutions pour réurbaniser le village (état, mairie) Beaucoup de contact avec la DDTM, le SMMAR
depuis toujours et famille originair e du village	"La dernière crue a été tout à fait exceptionnelle" 02:21 "le sentiment de quelque chose que l'on avait jamais vécu et qu'on aurait pas pu imaginer" "jamais jamais jamais on aurait pu imaginer ce qu'il s'est passé" (02:21) Questionnement est-ce que c'est si exceptionnel ? La rivière a changé de lit donc nécessité de crue très importante qui n'aurait pas été documenté ? (33:34)	Coupe de bois sur les rives du Lauquet Embâcles vague (23:12) Nettoyage du Lauquet Flou sur la responsabilité du nettoyage des berges (24:21) Urbanisation On construit où il ne faut pas On bétonne On construit n'importe comment. Amplification du phénomène de ruissellement accéléré. (29:04) et (36:24)	Après 99 les riverains se sont souvenus qu'il fallait protéger les maisons La commune et la collectivité se sont souvenues qu'il existait un risque "ça n'arrivera pas au plafond Valérie" (02:21) Depuis 99 reflexe de vigicrue Il faut s'informer	"Les schémas d'aménagement du Lauquet sont dans les cartons depuis très lgtps" (18:26) Bassins de rétention d'eau mais pas forcément entretenus On ne fait rien parce que financièrement (29:04)	Ne sait pas mais n'en est pas convaincue.	"J'ai toujours vécu avec les crues du Lauquet" (02:21) Quand même des gens qui se sont réinstallés après 99 sans étage Construction de maisons très exposé dans les années 70 un peu bizarre pour les anciens qu'on laisse s'installer ici (09:34) Les gens ils le sont, informé Conscience qu'il faut laisser vivre la nature (36:24)	Retour à la réalité en 99 Pas d'accompagnement en 99 "on s'est débrouillé avec les moyens du bord" "elle, elle a vu x inondations" En 99 tout le monde avait oublié que ça pouvait arriver (15:52)		Gestion remarquable, solidarité très importante Très bien l'orga des secours et de l'aide etc. "on ne sait pas ce qu'il va devenir (le hangar) parce qu'on a aucune info" (14:03) et (15:52) Réunions du SMMAR, Bureau d'étude Manque d'explications notamment sur ce qui va être démolit ou pas « Là, c'est passé, on s'occupe d'autre chose, on a l'impression que les gens ils s'en désintéressent un peu » (48:03)

Sur la commune depuis 35ans	On ne pensait pas que ça pouvait arriver à ce point là "moi ce qui m'a choqué c'est la violence" Toujours l'incompréhension, il a plu mais pas au point d'avoir ces conséquences 0454 2459	Nettoyage du Lauquet Embâcle A qui incombe cette responsabilité La vague L'eau été coincé là-haut Entretien de la rivière 1120 Non-respect des règles dépôt "sauvage" d'ordure etc. 2024 Permis de construire en z inondable	"on était vigilant depuis 99" 0048 Batardeaux (très haut, 1m) Orage dans les Pyrénées, catalogue mauvais présage Vigicrue toujours plus observation de la rivière Reflexe de couper l'eau etc. "intuition"		"pour moi c'est le changement climatique" 1208 Les proportions de la crue "il y a quelque chose qui ne va pas" 1235 "Je pense qu'on le reverra"	"un village paisible, le seul problème c'est la rivière, ça a toujours été la rivière" 0008 Nécessité de s'éloigner du risque 0706 et quand il parle de la maison à 100 m de l'Aude Il savait quand même que c'était inondable évidemment mais première réelle alerte en 99	Après 99 on a évacué la maison 2 ou 3x 0048 99 2011 2013 1751	Je suis très bien dans ce village 0755	Les assurances ça a très bien marché Un peu plus complexe avec le fond Barnier 0820 Manque d'aide pour l'accès à la propriété (la mairie se démène pas mal qd même) La mairie a fait du bon travail 0923 Sentiment d'abandon avec le temps 1120 Entraide 2019 et 2162 Existence d'acc psy
-----------------------------	---	---	---	--	---	---	---	--	--

10 ans au village	Hangar là depuis 80 ans qui bouge, garage d'en face Ca a été très rapide Normalement il faut qu'il pleuve 3-4 jrs 0754 Trauma 1614 "c'est comme une bombe qui arrivent dans nos vies" 3008	Vague Gens qui persistent sur le nettoyage de la rivière	On consulte vigicruve. On s'est préparé portable chargé etc. Jamais été inondé donc pas de protection particulière, pas d'étage 1401 Pas de retour dans le quartier 1614 Des réflexes qu'on a que quelqu'un qui n'a jamais comme ça n'aurait peut-être pas 2050 Surveiller, on appelle les voisins	Ne sait pas La nature ça ne s'explique pas, il faut laisser vivre un peu Humilité par rapport à la nature	On savait que ça allait déborder mais on est assez habitué à ça mais pas non plus aussi forte Si c'est arrivé là, ça peut arriver dans 2 ans 1846 Quelques réunions dans le cadre du ppi et quelques docs sur les risques 2338 A un moment donné, on ne peut plus prendre des risques à cette endroit car réelle prise de conscience du danger min qu'il y avait pas autant en 99	C'est arrivé 2x depuis qu'on y est 0263 En 99 l'eau n'était pas montée A l'époque c'était très débrouille 2208	Cadre de vie agréable, on s'y sent bien tranquille 0010 Solidarité dans le village 2422 Tout le monde voulait rester sur Couffouliens mais pas dans cette zone 2422 Resserrement des liens dans la commune	Encadrement bien Mtn on ne sait pas où en est notre dossier 1318 Ca fait 1 an et les choses commencent à stagner 3339 Ppi, une procédure avec un référent dans chaque rue 2208 on n'a pas attendu que la mairie nous appelle pour appeler les voisins alors que normalement dans la procédure il faudrait le faire Des efforts à faire au niveau de l'alerte 2208 Quelques réunions de prévention en amont Sur la gestion direct la commune a très bien géré Bien joué aussi pour l'après L'Etat bof, pas le ressenti d'un soutien La DOTM bien joué Acc psy
20 ans sur la commune 3mois avant 99	« Très, très affolant » Incompréhension parce que choses pas normale (03:02) Rapidité, "surprise de la montée des eaux hyper rapide" (11:43) Les gens là depuis l'origine n'avaient jamais vu ça c'est de pire en pire (06:50) Effet de mort (07:41) "Tout le monde n'en revenait pas, c'était pas attendu du tout" (09:35) Incompréhension du phénomène	Premières rumeurs : Des digues qui sont tombées Responsabilité humaine via la pollution et donc réchauffement climatique	Le Lauquet avait été dévié mais elle ne sait pas pourquoi Il faudrait faire des aménagements, digues, ralentir le flux (14:48) Laisser la nature (16:53) Faire des digues (20:49)	Les orages sont de plus en plus fort et de plus en plus fréquent (12:50) La force de la nature pour revenir en place (22:28) Je pense qu'on aura de plus en plus de crue Et (16:20)	Elle pense qu'ils auront de plus en plus de crue (16:20) Pas forcément connaissance que c'était un secteur à risque (22:28)	Beaucoup plus fort qu'en 99 99 plus lent, on a le temps de voir venir	Apprécie beaucoup la commune et notamment son calme Enjeux de l'aménagement parce que peu de terrains mais réelle volonté de rester sur la commune Resserrement des liens dans la commune	Solidarité, dons etc (19:25) La commune a bien géré (23:28) Fort accost sur l'entraide, et le resserrement des liens si besoin de citation

TABLE DES FIGURES

Figure	Description	Page
Figure 1	Graphique des enjeux inondables de l'Aude	12
Figure 2	Photographie d'une rue de la commune de Villegailhenc dévastée par la crue.	19
Figure 3	Photographie d'une maison de la commune de Couffoulens traversée par la crue.	38

TABLE DE MATIÈRES

INTRODUCTION	6
I. CONTEXTE DU STAGE	8
A. Présentation de la structure	8
1. Les CAUE : Statut et Organisation :	8
2. Le CAUE de l'Aude :	8
3. Les Missions du CAUE ,	9
B. L'Aude, un territoire à risque	11
1. Présentation du terrain d'étude	11
2. Les événements du 15 octobre 2018	12
i. Une inondation violente : Données et causes.	12
ii. La gestion de la crise :	14
En amont, la prévention :	14
La gestion immédiate de la crue :	14
La gestion post-crue	15
Le rôle des communes :	15
Le rôle des services de l'Etat :	16
Les aides et les assurances :	17
Le rôle du SMMAR :	17
La solidarité :	18
iii. Bilan de l'événement :	18
3. Les missions du stage	20
II. DÉMARCHES ET MÉTHODES	21
A. Problématisation et hypothèse	21
1. Évolution de la problématisation	21
i. Une première approche assez large.	21
i. La commune de Couffoulens comme laboratoire de recherche.	23
2. Hypothèses :	24
B. Méthode	24
1. La recherche documentaire :	24
2. L'enquête par entretien semi-directif	26
3. Limites des méthodes choisies.	28
III. RÉSULTATS ET ANALYSE	29
A. Résultats des entretiens :	29
1. Une crue exceptionnelle, surprenante et incompréhensible	29
2. Une population préparée, mais choquée	30
3. La récurrence de la rumeur lors d'une inondation	32
4. Une dichotomie entre aménager et laisser vivre la nature	33
5. Un accompagnement satisfaisant à l'échelle locale	34
B. Analyse des résultats :	36
1. L'influence des rumeurs	36
2. La connaissance du risque et l'impact sur la capacité de résilience.	37
3. Quel lien avec l'aménagement du territoire ?	38
CONCLUSION	39
BIBLIOGRAPHIE	40
ANNEXE :	43
TABLE DES FIGURES	46
TABLE DE MATIÈRES	47